

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 04429

Numéro SIREN : 501 765 259

Nom ou dénomination : GROUPE VITAMINE T.

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2023 sous le numéro de dépôt 16214

# **GROUPE VITAMINE T**

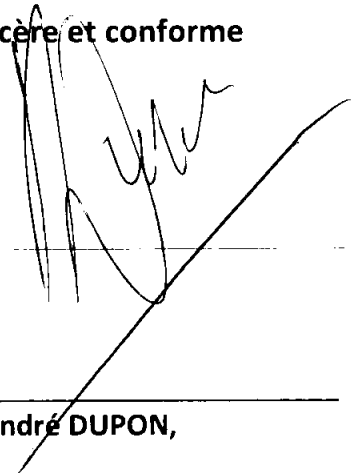
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de : 1.250.000 €**  
**Siège social : 2, boulevard Thomson**  
**59810 LESQUIN**

**501 765 259 RCS LILLE METROPOLE**

## **ETATS FINANCIERS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**Certifié sincère et conforme**



---


**Monsieur André DUPON,**  
**Président**

**GROUPE VITAMINE T**

**2 BOULEVARD THOMSON**

**59810 LESQUIN**

*Comptes au 31/12/2022*



## **- SOMMAIRE -**

### **Comptes annuels**

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

### **Annexes**

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	11
Amortissements	12
Provisions et dépréciations	13
Créances et dettes	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Filiales et participations	20
Résultat des 5 derniers exercices	21
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Engagements hors bilan	23
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs	24

### **Détail des comptes**

Détail des comptes - Actif	26
Détail des comptes - Passif	30
Détail des comptes - Charges	33
Détail des comptes - Produits	40

# Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	650 892	493 099	157 792	198 978
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	30 000	22 760	7 240	17 240
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 475	1 620	855	1 243
Autres immobilisations corporelles	469 789	213 469	256 320	122 302
Immobilisations en cours	8 250		8 250	76 007
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 586 783		2 586 783	2 156 683
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	92 720		92 720	74 700
Autres immobilisations financières	13 056		13 056	13 056
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 853 965</b>	<b>730 948</b>	<b>3 123 017</b>	<b>2 660 210</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 902 841		1 902 841	1 524 465
Autres créances	8 194 385		8 194 385	6 543 991
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	301 355		301 355	401 355
(dont actions propres : )				
Disponibilités	870 395		870 395	976 714
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	277 296		277 296	285 215
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 546 271</b>		<b>11 546 271</b>	<b>9 731 740</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>15 400 236</b>	<b>730 948</b>	<b>14 669 289</b>	<b>12 391 950</b>

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel ( dont versé : 1 250 000 )	1 250 000	1 250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	125 000	120 125
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	1 961 712	1 702 937
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>224 850</b>	<b>263 650</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 561 562</b>	<b>3 336 712</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 302	415
<b>PROVISIONS</b>	<b>2 302</b>	<b>415</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 025 994	1 418 026
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	7 827 655	5 619 436
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 821	568 677
Dettes fiscales et sociales	1 117 235	1 038 773
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 863	10 988
Autres dettes	460 855	398 921
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>11 105 424</b>	<b>9 054 823</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 669 289</b>	<b>12 391 950</b>

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 394 067		8 394 067	7 588 528
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>8 394 067</b>		<b>8 394 067</b>	<b>7 588 528</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 278	150 812
Autres produits			27	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>8 430 372</b>	<b>7 739 352</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 964 623	2 770 469
Impôts, taxes et versements assimilés			62 096	102 260
Salaires et traitements			3 384 529	2 939 760
Charges sociales			1 514 645	1 309 423
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			227 378	166 771
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			2 302	415
Autres charges			11	27
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>8 155 584</b>	<b>7 289 125</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>274 788</b>	<b>450 228</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			164 436	120 235
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>164 436</b>	<b>120 235</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			151 690	178 360
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>151 690</b>	<b>178 360</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>12 746</b>	<b>-58 125</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>287 534</b>	<b>392 103</b>

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 509	43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>9 509</b>	<b>43</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 544
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>3 544</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 509</b>	<b>-3 501</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	72 193	124 951
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 604 317</b>	<b>7 859 630</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 379 467</b>	<b>7 595 980</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>224 850</b>	<b>263 650</b>

# Annexes

## **ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 14 669 289 €. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 224 850€.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par l'autorité des normes comptables (ANC) conformément au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### ***IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
- Agencements et Aménagements des constructions	3 à 10 ans
- Matériel industriel	3 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans
- Matériels bureau et informatique	3 à 5 ans

#### ***PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT***

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### ***VALORISATION DES TITRES***

Les investissements financiers sont composés des titres de participation et des avances en compte courant consentis aux filiales. Ces actifs sont valorisés au coût d'acquisition. A la fin de chaque exercice, la société examine leur valeur nette comptable et identifie les événements internes ou externes qui indiqueraient une perte de valeur. La société retient une approche multicritères pour appréhender la valeur recouvrable des actifs financiers, consistant à comparer dans un premier temps la valeur nette comptable des investissements financiers avec la quote-part de situation nette de chaque filiale, puis dans un second temps, à tenir compte des perspectives à court ou moyen terme. Pour chaque

filiale, la société provisionne la différence entre la valeur nette comptable des investissements financiers et leur valeur recouvrable. La société provisionne prioritairement les titres de participation et ensuite les avances en compte courant. Le cas échéant, une provision pour risques est également constatée. Les dotations et reprises pour provisions sont enregistrées dans le résultat financier.

### ***CREANCES***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### ***LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES***

Ces provisions sont constituées à la clôture, si l'évènement le nécessite.

### ***PRODUITS CONSTATEES D'AVANCES***

Les financements et subventions acquis à la clôture de l'exercice sont inscrits en produits. La part relative aux actions non encore achevées est portée en produits d'avances.

### ***REMUNERATIONS ALLOUEES AU TITRE DE L'EXERCICE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE***

Art 833-17: Comme ces informations permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes, celles ci ne sont pas fournies.

### ***COMPARATIF EFFECTIF 2022 / 2021***

Nous enregistrons 71 ETP au 31/12/2022 contre 57.17 ETP au 31/12/2021.

### ***ENGAGEMENT DE RETRAITE***

Les indemnités fin de carrière en fin d'exercice s'élevaient à 237 565€ et ont été externalisées.

### ***CONSOLIDATION***

La SAS Groupe Vitamine T est la société mère consolidante.

### ***CHANGEMENT DE METHODE***

Il n'y a pas de changement de méthodes d'évaluation au cours de l'exercice.

### ***FAITS MARQUANTS***

Les titres de participation détenus sur la société Groupe Vitamine T par l'association Vitamine T ont été cédés à l'association Fonds actionnaire Vitamine T pour 12500 actions d'une valeur de 100€ chacune.

Ce don manuel est consenti à titre gratuit et irrévocable au profit du Fonds Actionnaire Vitamine T.

Le Groupe Vitamine T est devenu associé unique de la SAS AIA (numéro de Siren 523662807), suite à la cession des titres par l'association AIA le 01/01/2022, pour des titres d'une valeur nette de 430 000€.



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	567 634		115 358
Terrains			
	<b>Dont composants</b>		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.		2 475	
Install. techniques, matériel et outillage ind.		34 495	66 302
Installations générales, agenc., aménag.		29 954	
Matériel de transport		210 875	128 162
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	76 007		8 250
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>353 806</b>		<b>202 714</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 156 683		430 100
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	87 756		18 020
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 244 439</b>		<b>448 120</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 165 879</b>		<b>766 192</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		2 100	680 892	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			2 475	
Installations techn., matériel et outillages ind.			100 797	
Installations générales, agencements divers			29 954	
Matériel de transport			339 037	
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		76 007	8 250	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>76 007</b>	<b>480 514</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 586 783	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			105 776	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>2 692 559</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>78 107</b>	<b>3 853 965</b>	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	351 415	166 544	2 100	515 859
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>351 415</b>	<b>166 544</b>	<b>2 100</b>	<b>515 859</b>

Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 232	388		1 620
Installations générales, agenc. et aménag. divers	17 738	3 349		21 087
Matériel de transport	5 104	5 991		11 095
Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 180	51 106		181 286
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>154 254</b>	<b>60 834</b>		<b>215 089</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>505 669</b>	<b>227 378</b>	<b>2 100</b>	<b>730 948</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

**CORPOREL.**

Acquis. titre

**TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	415	2 302	415	2 302
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>
Dotations et reprises d'exploitation		2 302	415	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	92 720		92 720
Autres immobilisations financières	13 056	1	13 055
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 902 841	1 902 841	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	243	243	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 323	1 323	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	108 702	108 702	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	83 009	83 009	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	2 667	2 667	
Groupe et associés	7 975 404	7 975 404	
Débiteurs divers	23 037	23 037	
Charges constatées d'avance	277 296	277 296	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 480 298</b>	<b>10 374 523</b>	<b>105 775</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	36 040
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	18 020
Prêts et avances consentis aux associés	7 975 404

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	7 851	7 851		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 018 143	358 679	659 464	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	565 821	565 821		
Personnel et comptes rattachés	246 466	246 466		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	480 688	480 688		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	342 240	342 240		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	47 841	47 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 863	107 863		
Groupe et associés	7 827 655	7 827 655		
Autres dettes	460 855	460 855		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 105 424</b>	<b>10 445 960</b>	<b>659 464</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	399 917
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	7 827 655

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
40980000	R.R.R. Ó obtenir et avoirs non parv	321,90		321,90
40980001	INTERCO avoirs non parv	4 602,28		4 602,28
41810000	Clients - factures Ó Útablir		808,56	-808,56
41810001	INTERCO factures Ó Útablir	939 459,63	900 247,33	39 212,30
46870000	Produits Ó recevoir - Divers	9 805,88	9 333,14	472,74
<b>TOTAL</b>		<b>954 189,69</b>	<b>910 389,03</b>	<b>43 800,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>954 189,69</b>	<b>910 389,03</b>	<b>43 800,66</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
16884000	intÜrets/emprunt	34,18	61,88	-27,70
40810000	Fournisseurs -fres non parvenues	95 457,37	81 181,52	14 275,85
40810001	INTERCO fres non parvenues		9 578,35	-9 578,35
41980001	INTERCO avoirs Ö Ütabl	460 855,39	345 342,56	115 512,83
42820000	Personnel - Dettes provisionnÜes po	239 735,74	201 246,09	38 489,65
43820000	Charges sociales sur congÜs payÜs	110 983,42	92 292,05	18 691,37
43860002	TAXE APPRENTISSAGE		2 063,60	-2 063,60
43860004	FORMATION CONTINUE		4 628,04	-4 628,04
44860000	Charges Ö payer	9 026,50	15 915,00	-6 888,50
<b>TOTAL</b>		<b>916 092,60</b>	<b>752 309,09</b>	<b>163 783,51</b>
<b>TOTAL</b>		<b>916 092,60</b>	<b>752 309,09</b>	<b>163 783,51</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	277 296,27	285 215,42	-7 919,15
<b>TOTAL</b>		<b>277 296,27</b>	<b>285 215,42</b>	<b>-7 919,15</b>

Catégories de titres	Nombre de titres		Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	12 500		100
Actions amorties			
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote			
Actions préférentielles			
Parts sociales			
Certificats d'investissements			

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
--	--	--------------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		3 336 712
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 336 712

<b>Variations en cours d'exercice</b>	<b>En moins</b>	<b>En plus</b>
---------------------------------------	-----------------	----------------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		224 850
Résultat de l'exercice		

---

<b>SOLDE</b>	<b>224 850</b>
--------------	----------------

<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
---	--	--------------

Capitaux propres avant répartition		3 561 562
------------------------------------	--	-----------

Dénomination Siège Social	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Observations
	Capitaux Propres	Dividend. encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat	
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>						
JANUS SAS	168 928	60,99	476 771		23 097 750	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	4 055 692		476 771		298 883	
VITASERVICES SAS	608 970	81	769 815		8 962 503	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	2 728 697		769 815		-786 203	
SOLUVAL SAS	450 000	66	297 000	1 824 633	6 384 218	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	792 848		297 000	366 338	159 760	
SCIC RESTER CHEZ SOI	12 200	98,36	50 286		1 835 240	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	28 871		50 286		9 083	
IDEES DE SAISON SAS	38 000	100	38 000		450 250	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	230 977		38 000		77 379	
ABK PROTECTION	3 000	100	250 000		3 537 232	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	173 166		250 000		-58 166	
<b>PARTICIPATIONS (10 à 50%)</b>						
SCI VITAMINE T	8 000	12,5	1 000	679 461	1 869 851	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	1 153 146		1 000		407 763	
<b>SUITE FILIALES ( plus de 50% )</b>						
SAS MOBISERVICES	100 000	100	100 000		2 550 358	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	462 851		100 000		98 774	
SAS TIM	20 000	51	10 200		550 512	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	177 841		10 200		124 627	
DINAMIC	30 000	100	40 000		911 264	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	371 511		40 000		85 291	
SUITE FILIALES ( +50% )	430 000	100	430 000	2 719 952	2 652 167	
SAS AIA 2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	1 763 071		430 000		-109 343	
<b>AUTRES PARTICIPATIONS</b>						
ENVIE2E	230 000	4,4	61 000		18 190 133	
2 BD THOMSON	4 284 427		61 000		391 858	
SAS BALUCHON ATC ( 2021 )	30 000	6	1 800		2 403 596	
37 RUE MADELEINE ODRU 93230 ROMA	1 102 915		1 800		-578 647	
SOCIAL BAR	4 072	0,14	610			
23 RUE VILLIOT 75012 PARIS	39 302		610			
SCIC TRAJECTOIRE		0,00				
288 RUE JB LEBAS 59280 ARMENTIERE:		0,00				
SUITE FILIALES ( + de 50% )	30 000	100	30 000		688 342	
INZERTY	354 099		30 000		143 926	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN						

Date d'arrêté	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	12 500	12 500	12 500	12 500	12 500
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 394 067	7 588 528	6 139 540	6 102 390	6 286 209
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	526 308	550 421	471 520	840 679	733 837
Impôts sur les bénéfices	72 193	124 951	135 044	235 150	185 076
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	229 265	161 819	62 277	70 693	49 412
Résultat net	224 850	263 650	274 199	534 836	499 349
Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	36,33	34,04	26,92	48,44	43,9
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	17,99	21,09	21,94	42,79	39,95
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	71	57	46	39	39
Masse salariale	3 384 536	2 940 296	2 413 240	1 915 788	1 740 300
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	1 514 645	1 309 423	1 062 794	889 219	803 953

<b>Rubriques</b>	<b>Chiffre d'affaires France</b>	<b>Chiffre d'affaires Export</b>	<b>Total 31/12/2022</b>	<b>Total 31/12/2021</b>	<b>%</b>
PRESTATIONS DE SERVICES	8 394 067		8 394 067	7 588 528	10,62 %

<b>TOTAL</b>	<b>8 394 067</b>		<b>8 394 067</b>	<b>7 588 528</b>	<b>10,62 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	----------------

<b>Rubriques</b>		<b>Montant hors bilan</b>
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension		
<b>Autres engagements donnés</b>		<b>616 338</b>
Cautiun bancaire Fondation des possibles ( Caisse d Epargne)	250 000	
Cautiun bancaire Soluval ( Caisse d Epargne )	366 338	
	<b>TOTAL</b>	<b>616 338</b>

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	71
dont apprentis	3 dont handicapés
Effectifs affectés à l'activité artisanale	

**I CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	8 394 067
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	
<b>TOTAL 1</b>	<b>8 394 067</b>

**II AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	27
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	
Subventions d'exploitation reçues	
Variation positive des stocks	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	
<b>TOTAL 2</b>	<b>27</b>

**III CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

Achats	
Variation négative des stocks	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	2 631 770
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	11
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	
<b>TOTAL 3</b>	<b>2 631 781</b>

**IV VALEUR AJOUTEE PRODUITE**

Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>5 762 313</b>
-----------------------------	------------------------------------	------------------

**V COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES**

Entreprise mono-établissement au sens de la cvae (case à cocher)	5 762 313	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE		
Chiffre d'affaires de référence au sens de la cvae		
Effectifs au sens de la CVAE		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		
Période de référence	du	au
Date de cessation de l'entreprise		

# Détail des comptes

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS</b>				
20500000	Concessions, Brevets, licences	650 891,73	537 633,78	113 257,95
<b>Total 2050/AF - Concessions, brevets et droits similaires, brut</b>		<b>650 891,73</b>	<b>537 633,78</b>	<b>113 257,95</b>
28050000	Amortissements Concessions, brevets	-493 099,40	-338 655,59	-154 443,81
<b>Total 2050/AG - Concessions, brevets et droits similaires, amortissements et</b>		<b>-493 099,40</b>	<b>-338 655,59</b>	<b>-154 443,81</b>
<b>TOTAL CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS</b>		<b>157 792,33</b>	<b>198 978,19</b>	<b>-41 185,86</b>
<b>AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES</b>				
20800000	Autres Immobilisations Incorporelle	30 000,00	30 000,00	
<b>Total 2050/AJ - Autres immobilisations incorporelles, brut</b>		<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
28080000	Amortissements Autres Immo Incorpor	-22 759,56	-12 759,56	-10 000,00
<b>Total 2050/AK - Autres immobilisations incorporelles, amortissements et pro</b>		<b>-22 759,56</b>	<b>-12 759,56</b>	<b>-10 000,00</b>
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES</b>		<b>7 240,44</b>	<b>17 240,44</b>	<b>-10 000,00</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>165 032,77</b>	<b>216 218,63</b>	<b>-51 185,86</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>INSTALLATIONS, MATERIEL, OUTILLAGE</b>				
21540000	Matériel Industriel	2 475,00	2 475,00	
<b>Total 2050/AR - Installations techniques, matériel et outillages industriels, bri</b>		<b>2 475,00</b>	<b>2 475,00</b>	
28154000	Amortissement Matériel Industriel	-1 619,78	-1 231,84	-387,94
<b>Total 2050/AS - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>-1 619,78</b>	<b>-1 231,84</b>	<b>-387,94</b>
<b>TOTAL INSTALLATIONS, MATERIEL, OUTILLAGE</b>		<b>855,22</b>	<b>1 243,16</b>	<b>-387,94</b>
<b>AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES</b>				
21810000	Instal GÚnÚrales AmÚnagts Agencemts	100 797,31	34 495,31	66 302,00
21820000	Matériel de transport	29 954,00	29 954,00	
21830000	Matériel de bureau et informatique	257 536,13	143 042,87	114 493,26
21840000	Mobilier	74 328,42	60 659,32	13 669,10
21841000	OEUVRES D'ART	7 172,90	7 172,90	
<b>Total 2050/AT - Autres immobilisations corporelles, brut</b>		<b>469 788,76</b>	<b>275 324,40</b>	<b>194 464,36</b>
28181000	Amortissements Instal GÚnÚrales AmÚ	-21 087,10	-17 737,95	-3 349,15
28182000	Amortis. matériel de transport	-11 095,29	-5 104,49	-5 990,80
28183000	Amortissements Matériel de bureau e	-122 437,22	-74 977,56	-47 459,66
28184000	Amortissements Mobilier	-58 849,15	-55 202,34	-3 646,81
<b>Total 2050/AU - Autres immobilisations corporelles, amortissements et provi</b>		<b>-213 468,76</b>	<b>-153 022,34</b>	<b>-60 446,42</b>
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES</b>		<b>256 320,00</b>	<b>122 302,06</b>	<b>134 017,94</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS</b>				
23000000	IMMOS EN COURS INFORMATIQUE	8 250,00	76 007,05	-67 757,05
<b>Total 2050/AV - Immobilisations en cours, brut</b>		<b>8 250,00</b>	<b>76 007,05</b>	<b>-67 757,05</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		<b>8 250,00</b>	<b>76 007,05</b>	<b>-67 757,05</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>265 425,22</b>	<b>199 552,27</b>	<b>65 872,95</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>				
26000009	PARTS SOCIALES VITAME	50 285,87	50 285,87	
26000010	PARTS SOCIALES ABK	250 000,00	250 000,00	
26000011	PARTS SOCIALES DINAMIC	40 000,00	40 000,00	
26000012	Parts Sociales INZERTY	30 000,00	30 000,00	
26000013	Parts Sociales MOBISERVICES	100 000,00	100 000,00	
26000014	Parts Sociales AIA	430 000,00		430 000,00
26100000	Titres de participation Soluval 66%	297 000,00	297 000,00	
26100001	Titres de Participation SCI VIT T	1 000,00	1 000,00	
26100002	Titres de Participation JANUS	476 972,08	476 972,08	
26100003	Titres de Participat. VITASERVICES	769 815,00	769 815,00	
26100004	Participations Envie2e	61 000,00	61 000,00	
26100007	Participat BALUCHON SAS 3.76 %	1 800,00	1 800,00	
26100008	Parts Sociales IDEES DE SAISON	38 000,00	38 000,00	
26100009	Parts Sociales SOCIAL BAR	610,00	610,00	
26100010	Participation TIM	10 200,00	10 200,00	
26100011	Parts Sociales SCIC TRAJECTOIRE	30 000,00	30 000,00	
26100012	Parts Sociales SIPEMI	100,00		100,00
<b>Total 2050/CU - Autres participations, brut</b>		<b>2 586 782,95</b>	<b>2 156 682,95</b>	<b>430 100,00</b>
<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS</b>		<b>2 586 782,95</b>	<b>2 156 682,95</b>	<b>430 100,00</b>
<b>PRETS</b>				
27481000	PrÙt Aide au Logement	92 720,24	74 700,24	18 020,00
<b>Total 2050/BF - Prêts, brut</b>		<b>92 720,24</b>	<b>74 700,24</b>	<b>18 020,00</b>
<b>TOTAL PRETS</b>		<b>92 720,24</b>	<b>74 700,24</b>	<b>18 020,00</b>
<b>AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES</b>				
27500000	DÚpÙts et cautionnements versÙs	13 055,98	13 055,98	
<b>Total 2050/BH - Autres immobilisations financières, brut</b>		<b>13 055,98</b>	<b>13 055,98</b>	
<b>TOTAL AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES</b>		<b>13 055,98</b>	<b>13 055,98</b>	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>2 692 559,17</b>	<b>2 244 439,17</b>	<b>448 120,00</b>
<b>CLIENTS ET DIVERS</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
41100000	Clients	3 549,99	23 400,00	-19 850,01
41100009	CLIENT INTERCO	959 830,88	600 008,74	359 822,14
<b>Total 2050/BX - CLIENTS ET DIVERS</b>		<b>963 380,87</b>	<b>623 408,74</b>	<b>339 972,13</b>
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>963 380,87</b>	<b>623 408,74</b>	<b>339 972,13</b>
<b>CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES</b>				
41810000	Clients - factures Ó Útablr		808,56	-808,56
41810001	INTERCO factures Ó Útablr	939 459,63	900 247,33	39 212,30
<b>Total 2050/BX - CLIENTS ET DIVERS</b>		<b>939 459,63</b>	<b>901 055,89</b>	<b>38 403,74</b>
<b>TOTAL CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES</b>		<b>939 459,63</b>	<b>901 055,89</b>	<b>38 403,74</b>
<b>TOTAL CLIENTS ET DIVERS</b>		<b>1 902 840,50</b>	<b>1 524 464,63</b>	<b>378 375,87</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>AUTRES CREANCES</b>				
<b>FOURNISSEURS DEBITEURS</b>				
4010000D	FOURNISSEURS DEBIT	8 307,21	2 276,10	6 031,11
40980000	R.R.R. Ó obtenir et avoirs non parv	321,90		321,90
40980001	INTERCO avoirs non parv	4 602,28		4 602,28
<b>Total 2050/BZ - AUTRES CREANCES</b>		<b>13 231,39</b>	<b>2 276,10</b>	<b>10 955,29</b>
<b>TOTAL FOURNISSEURS DEBITEURS</b>		<b>13 231,39</b>	<b>2 276,10</b>	<b>10 955,29</b>
<b>PERSONNEL</b>				
42200000	ívres sociales	243,07	250,76	-7,69
<b>Total 2050/BZ - AUTRES CREANCES</b>		<b>243,07</b>	<b>250,76</b>	<b>-7,69</b>
<b>TOTAL PERSONNEL</b>		<b>243,07</b>	<b>250,76</b>	<b>-7,69</b>
<b>SECURITE SOC. ET ORG SOCX</b>				
43120000	Indem,Journ,Sec,Sociale	1 322,50	1 365,47	-42,97
<b>Total 2050/BZ - AUTRES CREANCES</b>		<b>1 322,50</b>	<b>1 365,47</b>	<b>-42,97</b>
<b>TOTAL SECURITE SOC. ET ORG SOCX</b>		<b>1 322,50</b>	<b>1 365,47</b>	<b>-42,97</b>
<b>ETAT ET COLLECTIVITES</b>				
44200003	SUB AIDE APPRENTIS	2 666,64	3 333,38	-666,74
44400000	Impñts sur les bñnñfices	108 702,25	28 512,00	80 190,25
44566006	TVA Deductible / Encaissement 20 %	68 447,72	68 045,54	402,18
44566008	TVA Deductible / Encaissement 10 %	668,09	299,95	368,14
44566200	TVA dñductible S/encaiss 5.5%	133,92	257,50	-123,58
44566500	TVA dñductible / notes de frais	36,59		36,59
44586000	TVA sur factures non parvenues - 19	13 722,99	14 128,68	-405,69
<b>Total 2050/BZ - AUTRES CREANCES</b>		<b>194 378,20</b>	<b>114 577,05</b>	<b>79 801,15</b>
<b>TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES</b>		<b>194 378,20</b>	<b>114 577,05</b>	<b>79 801,15</b>
<b>GROUPE ET ASSOCIES</b>				
45100002	Compte courant Envie Nord	714 212,67		714 212,67
45100006	Compte courant Serres	802 950,46	695 292,61	107 657,85
45100010	Compte courant Asso Vitamine T	0,02		0,02
45100013	Compte courant SOLUVAL	1 824 633,82	1 903 277,64	-78 643,82
45100019	Compte courant IFVT	1 591,39	327 388,24	-325 796,85
45100021	Compte Courant Vit Inser	543 820,50		543 820,50
45100025	Compte courant ABK		1 631,01	-1 631,01
45100028	Compte Courant Programmes VT	184 865,68		184 865,68
45100034	Compte Courant TIM SAS		35 713,53	-35 713,53
45100036	CPT CRT API		216 026,10	-216 026,10
45100037	CPT CRT API FORMATION	459,95		459,95
45100038	CPT CRT AFBA CHANTIERS API	219 668,56	100 166,67	119 501,89
45100039	CPT CRT LA PIERRE D HANNOGNE API	283 786,70		283 786,70
45100040	Cpte Courant AIA SAS	2 719 952,69	2 531 877,57	188 075,12
45140000	Compte Courant SCI Vitamine T	679 461,12	600 350,82	79 110,30
<b>Total 2050/BZ - AUTRES CREANCES</b>		<b>7 975 403,56</b>	<b>6 411 724,19</b>	<b>1 563 679,37</b>
<b>TOTAL GROUPE ET ASSOCIES</b>		<b>7 975 403,56</b>	<b>6 411 724,19</b>	<b>1 563 679,37</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>DEBITEURS DIVERS</b>				
46775001	FORMATION A RECEVOIR		4 464,00	-4 464,00
46870000	Produits Ó recevoir - Divers	9 805,88	9 333,14	472,74
<b>Total 2050/BZ - AUTRES CREANCES</b>		<b>9 805,88</b>	<b>13 797,14</b>	<b>-3 991,26</b>
<b>TOTAL DEBITEURS DIVERS</b>		<b>9 805,88</b>	<b>13 797,14</b>	<b>-3 991,26</b>
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>8 194 384,60</b>	<b>6 543 990,71</b>	<b>1 650 393,89</b>
<b>TRESORERIE ET DIVERS</b>				
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
50300004	Parts Capital Credit coop	15,25	15,25	
50300005	Parts Sociales CE 2017042084768	101 340,00	101 340,00	
50820027	CEP CAT FIN 13/05/2022		100 000,00	-100 000,00
50820028	CEP CAT FIN 13/05/2024	100 000,00	100 000,00	
50820029	CEP CAT FIN 13/05/2026	100 000,00	100 000,00	
<b>Total 2050/CD - Valeurs mobilières de placement, brut</b>		<b>301 355,25</b>	<b>401 355,25</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		<b>301 355,25</b>	<b>401 355,25</b>	<b>-100 000,00</b>
<b>DISPONIBILITES</b>				
51200101	CREDIT COOP GROUPE VIT.T	860 646,71	80 034,48	780 612,23
51220001	Caisse d'Epargne	6 574,98	9 397,03	-2 822,05
51230000	CIC	3 173,03	1 440,07	1 732,96
51240000	BNP		885 842,32	-885 842,32
<b>Total 2050/CF - Disponibilités, brut</b>		<b>870 394,72</b>	<b>976 713,90</b>	<b>-106 319,18</b>
<b>TOTAL DISPONIBILITES</b>		<b>870 394,72</b>	<b>976 713,90</b>	<b>-106 319,18</b>
<b>TOTAL TRESORERIE ET DIVERS</b>		<b>1 171 749,97</b>	<b>1 378 069,15</b>	<b>-206 319,18</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	277 296,27	285 215,42	-7 919,15
<b>Total 2050/CH - Charges constatées d'avance, brut</b>		<b>277 296,27</b>	<b>285 215,42</b>	<b>-7 919,15</b>
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>277 296,27</b>	<b>285 215,42</b>	<b>-7 919,15</b>
<b>TOTAL COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>277 296,27</b>	<b>285 215,42</b>	<b>-7 919,15</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>14 669 288,50</b>	<b>12 391 949,98</b>	<b>2 277 338,52</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>FONDS PROPRES</b>				
10000000	Constitution capital	1 250 000,00	1 250 000,00	
<b>Total 2051/DA - Capital social ou individuel N</b>		<b>1 250 000,00</b>	<b>1 250 000,00</b>	
11000000	Report Ó nouveau (solde crÚditeur)	1 961 712,35	1 702 937,06	258 775,29
<b>Total 2051/DH - REPORT A NOUVEAU</b>		<b>1 961 712,35</b>	<b>1 702 937,06</b>	<b>258 775,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 211 712,35</b>	<b>2 952 937,06</b>	<b>258 775,29</b>
<b>RESERVE LEGALE</b>				
10610000	RÚserve lÚgale	125 000,00	120 125,00	4 875,00
<b>Total 2051/DD - Réserve légale N</b>		<b>125 000,00</b>	<b>120 125,00</b>	<b>4 875,00</b>
<b>TOTAL RESERVE LEGALE</b>		<b>125 000,00</b>	<b>120 125,00</b>	<b>4 875,00</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
	RESULTAT DE L'EXERCICE	224 849,95	263 650,29	-38 800,34
<b>Total 2051/DI - RESULTAT DE L EXERCICE</b>		<b>224 849,95</b>	<b>263 650,29</b>	<b>-38 800,34</b>
<b>TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>224 849,95</b>	<b>263 650,29</b>	<b>-38 800,34</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>		<b>3 561 562,30</b>	<b>3 336 712,35</b>	<b>224 849,95</b>
<b>PROVISIONS</b>				
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>				
15800000	Autres provisions pour charges	2 302,15	415,07	1 887,08
<b>Total 2051/DQ - Provisions pour charges N</b>		<b>2 302,15</b>	<b>415,07</b>	<b>1 887,08</b>
<b>TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES</b>		<b>2 302,15</b>	<b>415,07</b>	<b>1 887,08</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>2 302,15</b>	<b>415,07</b>	<b>1 887,08</b>
<b>EMPRUNTS &amp; DETTES ETAB. DE CREDIT</b>				
<b>EMPRUNTS</b>				
16400000	Emprunts	1 018 109,00	1 417 964,46	-399 855,46
16884000	intÚrets/emprunt	34,18	61,88	-27,70
<b>Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprÈs des Établissements de crÉdit N</b>		<b>1 018 143,18</b>	<b>1 418 026,34</b>	<b>-399 883,16</b>
<b>TOTAL EMPRUNTS</b>		<b>1 018 143,18</b>	<b>1 418 026,34</b>	<b>-399 883,16</b>
<b>BANQUES</b>				
51240000	BNP	7 850,62		7 850,62
<b>Total 2051/DU - Emprunts et dettes auprÈs des Établissements de crÉdit N</b>		<b>7 850,62</b>		<b>7 850,62</b>
<b>TOTAL BANQUES</b>		<b>7 850,62</b>		<b>7 850,62</b>
<b>TOTAL EMPRUNTS &amp; DETTES ETAB. DE CREDIT</b>		<b>1 025 993,80</b>	<b>1 418 026,34</b>	<b>-392 032,54</b>
<b>EMPRUNTS &amp; DETTES FINANCIERES DIV</b>				
<b>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS</b>				
45100001	Compte courant Vitaservices	6 189 871,88	3 758 317,65	2 431 554,23
45100002	Compte courant Ervie Nord		567,38	-567,38
45100004	Compte courant Janus	616 628,73	1 460 303,62	-843 674,89
45100010	Compte courant Asso Vitamine T		227 704,75	-227 704,75
45100021	Compte Courant Vit Inser		6 310,45	-6 310,45

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
45100022	Compte courant Idées de Saison	30 609,62	460,06	30 149,56
45100023	Compte courant VITAME	189 490,19	2 660,11	186 830,08
45100025	Compte courant ABK	11 389,77		11 389,77
45100026	Compte courant INZERTY	178 687,95	6 979,99	171 707,96
45100027	Compte Courant Dinamic	182 262,44	39 250,30	143 012,14
45100029	Compte Courant MOBISERVICES	370 587,89	116 881,95	253 705,94
45100034	Compte Courant TIM SAS	54 344,94		54 344,94
45100041	CPTÉ CRT CONFECTIO	3 781,50		3 781,50
<b>Total 2051/DV - EMPRUNTS &amp; DETTES FINANCIERES DIV</b>		<b>7 827 654,91</b>	<b>5 619 436,26</b>	<b>2 208 218,65</b>
<b>TOTAL DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS</b>		<b>7 827 654,91</b>	<b>5 619 436,26</b>	<b>2 208 218,65</b>
<b>TOTAL EMPRUNTS &amp; DETTES FINANCIERES DIV</b>		<b>7 827 654,91</b>	<b>5 619 436,26</b>	<b>2 208 218,65</b>
<b>FOURNISSEURS</b>				
<b>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>				
40100000	Fournisseurs	436 452,46	434 592,98	1 859,48
40100001	Fournisseurs Interco	33 911,47	43 324,19	-9 412,72
<b>Total 2051/DX - FOURNISSEURS</b>		<b>470 363,93</b>	<b>477 917,17</b>	<b>-7 553,24</b>
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>470 363,93</b>	<b>477 917,17</b>	<b>-7 553,24</b>
<b>FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES</b>				
40810000	Fournisseurs -fres non parvenues	95 457,37	81 181,52	14 275,85
40810001	INTERCO fres non parvenues		9 578,35	-9 578,35
<b>Total 2051/DX - FOURNISSEURS</b>		<b>95 457,37</b>	<b>90 759,87</b>	<b>4 697,50</b>
<b>TOTAL FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES</b>		<b>95 457,37</b>	<b>90 759,87</b>	<b>4 697,50</b>
<b>TOTAL FOURNISSEURS</b>		<b>565 821,30</b>	<b>568 677,04</b>	<b>-2 855,74</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
<b>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES</b>				
42101000	Personnel - Notes de frais	6 730,53	8 275,11	-1 544,58
42110000	Rémunérations d'es		7,76	-7,76
42820000	Personnel - Dettes provisionnées po	239 735,74	201 246,09	38 489,65
<b>Total 2051/DY - DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>246 466,27</b>	<b>209 528,96</b>	<b>36 937,31</b>
<b>TOTAL PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>246 466,27</b>	<b>209 528,96</b>	<b>36 937,31</b>
<b>SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX</b>				
43100000	URSSAF	222 107,72	174 189,50	47 918,22
43720000	RETRAITE ARRCO	91 303,96	76 674,55	14 629,41
43730001	MUTUELLE GMC		22 008,18	-22 008,18
43740000	AG2R PREVOYANCE	<del>53 632,13</del>	<del>47 699,73</del>	5 932,40
43760001	AMEST médecine du travail	2 660,82	2 199,57	461,25
43820000	Charges sociales sur congés payés	110 983,42	92 292,05	18 691,37
43860002	TAXE APPRENTISSAGE		2 063,60	-2 063,60
43860004	FORMATION CONTINUE		4 628,04	-4 628,04
<b>Total 2051/DY - DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>480 688,05</b>	<b>421 755,22</b>	<b>58 932,83</b>
<b>TOTAL SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX</b>		<b>480 688,05</b>	<b>421 755,22</b>	<b>58 932,83</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>ETAT ET COLLECTIVITES</b>				
44210000	PrÙpvement Ó la source-Imp/Revenu	38 814,62	36 261,73	2 552,89
44551000	TVA Ó dÙcaisser	102 385,00	144 856,00	-42 471,00
44571200	T.V.A. collectÙe S/encaiss Ó 19,60%	160 087,51	117 837,51	42 250,00
44587000	TVA sur factures Ó Útablir - 19,6%	79 767,38	92 618,89	-12 851,51
44860000	Charges Ó payer	9 026,50	15 915,00	-6 888,50
<b>Total 2051/DY - DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>390 081,01</b>	<b>407 489,13</b>	<b>-17 408,12</b>
<b>TOTAL ETAT ET COLLECTIVITES</b>		<b>390 081,01</b>	<b>407 489,13</b>	<b>-17 408,12</b>
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>1 117 235,33</b>	<b>1 038 773,31</b>	<b>78 462,02</b>
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>				
<b>FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS</b>				
40400000	Fournisseurs immobilisations	105 499,32	10 988,41	94 510,91
40400001	INTERCO FOURNISSEUR IMMO	2 364,00		2 364,00
<b>Total 2051/DZ - Dettes sur immobilisations et comptes rattachés N</b>		<b>107 863,32</b>	<b>10 988,41</b>	<b>96 874,91</b>
<b>TOTAL FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS</b>		<b>107 863,32</b>	<b>10 988,41</b>	<b>96 874,91</b>
<b>TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>		<b>107 863,32</b>	<b>10 988,41</b>	<b>96 874,91</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
<b>CLIENTS CREDITEURS</b>				
4111000	CLIENTS CREDITEURS		9 416,64	-9 416,64
<b>Total 2051/EA - AUTRES DETTES</b>			<b>9 416,64</b>	<b>-9 416,64</b>
<b>TOTAL CLIENTS CREDITEURS</b>			<b>9 416,64</b>	<b>-9 416,64</b>
<b>EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.</b>				
41980001	INTERCO avoirs Ó Útabl	460 855,39	345 342,56	115 512,83
<b>Total 2051/EA - AUTRES DETTES</b>		<b>460 855,39</b>	<b>345 342,56</b>	<b>115 512,83</b>
<b>TOTAL EMBALLAGES CONSIGNES, RIST A ACC.</b>		<b>460 855,39</b>	<b>345 342,56</b>	<b>115 512,83</b>
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>				
46710000	Collectif divers		44 162,00	-44 162,00
<b>Total 2051/EA - AUTRES DETTES</b>			<b>44 162,00</b>	<b>-44 162,00</b>
<b>TOTAL AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>			<b>44 162,00</b>	<b>-44 162,00</b>
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>460 855,39</b>	<b>398 921,20</b>	<b>61 934,19</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>14 669 288,50</b>	<b>12 391 949,98</b>	<b>2 277 338,52</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
61800002	Documentation gÚnÚrale exonÚrÚ	230,00		230,00
61810000	Document. gÚnÚrale&technique Ó 20%	21 681,64	19 066,20	2 615,44
61810001	Documentation GÚnÚrale 5.5%	12 637,93	6 973,28	5 664,65
61811000	Concours divers Ó 20%	2 495,58	5 251,86	-2 756,28
61830000	Cotisations Ó 20%	21 149,96	22 903,15	-1 753,19
61830001	Cotisations Exo	14 333,97	18 806,03	-4 472,06
61850000	Frais de colloques, sÚminaires, Ó 20%	9 649,02	30 271,51	-20 622,49
61850001	Frais de colloques, sÚminaires exon	1 012,89	4 999,13	-3 986,24
61850002	Frais Colloques et SÚminaires 10%	15 844,18	9 206,82	6 637,36
61850003	Frais Colloques SÚminaires 5.5%	315,06		315,06
62800000	Services ExtÚrieurs Divers 20%	1 845,90	441,00	1 404,90
62840000	Frais de recrutement personnel 20%	17 134,00	11 268,00	5 866,00
67260000	Charges sur ex ant cptes 60	-8 700,00	713,27	-9 413,27
67261000	Charges sur ex ant cptes 61	18 837,74	68 413,46	-49 575,72
67262000	Charges sur ex ant cptes 62	6 852,15	-6 934,60	13 786,75
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>135 320,02</b>	<b>191 379,11</b>	<b>-56 059,09</b>
<b>TOTAL</b>		<b>135 320,02</b>	<b>191 379,11</b>	<b>-56 059,09</b>
<b>MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES</b>				
60626000	Carburant TVA 20%	30 085,35	19 429,02	10 656,33
60626001	Carburant EXO	303,46		303,46
60630000	Petit Úquipement TVA 20%	33 129,81	40 990,89	-7 861,08
60630001	Petit Equipement exonere	6 180,28	24 485,52	-18 305,24
60631000	Habillement TVA 20%	709,25		709,25
60640000	Fournitures de bureau TVA 20%	10 656,96	11 312,92	-655,96
60641000	Fournitures informatiques TVA 20%	140 477,81	89 233,38	51 244,43
60680000	Autres matiÚres & fournitures 20%	14 108,20	26 271,55	-12 163,35
60680001	Autres Mat et Fournit 5.5%	1 064,20	769,20	295,00
60680003	Autres MatiÚres et Fournit ExonÚrÚe	54,70	70,00	-15,30
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>236 770,02</b>	<b>212 562,48</b>	<b>24 207,54</b>
<b>TOTAL MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES</b>		<b>236 770,02</b>	<b>212 562,48</b>	<b>24 207,54</b>
<b>SOUS-TRAITANCE GENERALE</b>				
61100000	Sous-traitance gÚnÚrale 20%		16 500,00	-16 500,00
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>			<b>16 500,00</b>	<b>-16 500,00</b>
<b>TOTAL SOUS-TRAITANCE GENERALE</b>			<b>16 500,00</b>	<b>-16 500,00</b>
<b>LOCATIONS</b>				
61300000	Locations immobiliÚres 20%	134 376,00	129 253,60	5 122,40
61300002	Location Immo Paris 20%	22 135,45	21 098,34	1 037,11
61315000	Location ORANGE OMNISWITCH 20%	4 083,97	16 509,21	-12 425,24
61315002	Location Orange E-DIATONIS 20%	17 112,00	17 112,00	
61316000	Location Fontaine 20%	3 321,00	1 326,30	1 994,70
61317000	Locat. Place Station Euralille 20%	1 650,00	1 650,00	
61320001	Loc Mat infi et mobilier ExonÚrÚ	279,00		279,00

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
61321018	Location matériel XEROX 20%	36 536,58	35 352,10	1 184,48
61321024	Loc Mise sous Pli DI 380 20%	397,86	1 657,59	-1 259,73
61321030	Location XEROX RÚgul Copie 20%	5 761,68	3 155,03	2 606,65
61321040	Location VÚhicules divers ExonÚrÚs	3 705,24		3 705,24
61321045	Loc EX-750-NW Exo		1 067,54	-1 067,54
61321046	Loc EJ-009-MV Exo		678,20	-678,20
61321048	Loc EK-204-TR EXO		-170,19	170,19
61321049	Loc EP-099-BX Exo		199,93	-199,93
61321051	Loc ET-573-FQ Exo		1 775,28	-1 775,28
61321053	Location EX-139-AJ EXO		3 964,70	-3 964,70
61321055	Loc FD-759-FM 20%	1 767,60	2 651,40	-883,80
61321056	LOC FE-506-WJ 20%	-251,17	2 480,08	-2 731,25
61321057	Location FH-237-RT Exo	5 265,14	5 505,48	-240,34
61321058	Location FL-769-TA Exo		942,48	-942,48
61321059	Loc EZ-105-LF 20%	1 579,53	2 222,09	-642,56
61321060	Loc FL-004-GF Exo	4 571,53	4 330,92	240,61
61321061	Location FT-973-VD Exo	5 256,00	5 256,00	
61321062	Location FV050QH Exo	6 757,50	6 762,36	-4,86
61321065	Loc VÚhicule FW380YH Exo	3 492,60	3 238,38	254,22
61321066	Loc FX-142-ZT EXO	3 779,01	3 052,90	726,11
61321067	Loc FS-051-CE 20%	3 629,04	2 429,36	1 199,68
61321068	Loc FE-589-QA 20%	2 211,36	1 668,52	542,84
61321070	Loc Vehicule FG-055-HP	9 389,67	4 996,25	4 393,42
61321071	Loc FZ-258-YX exo	7 899,84	4 511,21	3 388,63
61321072	Loc FZ-419-HF exo	9 190,32	5 466,18	3 724,14
61321073	Loc FZ-905-DM	5 095,74	3 253,91	1 841,83
61321074	Loc GG425LA EXO	2 883,67		2 883,67
61321075	Loc GJ-230-BV Exo	1 839,65		1 839,65
61321076	Loc fiat ducato WW 091 KP	1 908,34		1 908,34
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>305 624,15</b>	<b>293 397,15</b>	<b>12 227,00</b>
<b>TOTAL LOCATIONS</b>		<b>305 624,15</b>	<b>293 397,15</b>	<b>12 227,00</b>
<b>CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE</b>				
61400000	Charges locat. et de coprop. Ó 20%	48 736,77	61 933,36	-13 196,59
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>48 736,77</b>	<b>61 933,36</b>	<b>-13 196,59</b>
<b>TOTAL CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE</b>		<b>48 736,77</b>	<b>61 933,36</b>	<b>-13 196,59</b>
<b>ENTRETIEN ET REPARATIONS</b>				
61530000	Entretiens et rep / locaux Ó 20%	13 297,70	5 056,55	8 241,15
61530002	Entretiens et rÚp./vehicules Ó 20%	4 884,68	784,78	4 099,90
61550003	Entret et RÚparation/VÚhicules exon	6 149,10	14 120,60	-7 971,50
61560001	Maintenance SNEG SP ET MR Ó 20%	3 131,00	3 056,00	75,00
61560002	Contrat de maintenance SAGE Ó 20%	5 664,97	5 553,89	111,08
61560003	Contrat de Maintenance GEC Ó 20%	5 012,45	1 990,98	3 021,47
61560004	Contrat de mainten. FASTILOG Ó 20%	27 291,39	26 940,87	350,52
61560005	Contrat de mainten. Side Trade Ó20%	24 257,26	23 191,39	1 065,87
61560006	Contrat de Maintenance Insight Ó20%	1 430,51	1 421,66	8,85

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
61560007	Contrat de maint Lightning force	23 651,65	17 442,57	6 209,08
61560008	Contrat de maintenance Scalair 20%	145 532,99	159 442,58	-13 909,59
61560009	Contrat de maintenance PolyActe 20%	4 253,40	4 028,50	224,90
61560010	Contrat de Maintenance Genod 20%	426,54	299,84	126,70
61560011	Contrat de maintenance Ivanti Works	3 660,44	3 211,89	448,55
61560013	Contrat de maintenance Green On 20%	1 872,00	1 569,40	302,60
61560610	Contrat de maintenance CISION 20%	1 913,64	1 883,68	29,96
61561000	Maintenance CEGID Assistance Ó 20%	60 193,94	48 181,68	12 012,26
61561001	Maintenance Your Cegid Etafi 20%	3 544,35	4 703,68	-1 159,33
61563000	Mainten. informatique compta Ó 20%	9 594,00	10 892,88	-1 298,88
61567000	Maintenance Orange Ó 20%	5 038,59	29 659,92	-24 621,33
61568000	Maintenance Diverse Ó 20%	2 632,32	706,81	1 925,51
61569000	RelevÚ Courier la Poste Ó 20%	3 004,00	2 929,00	75,00
61574000	Maintenance Corporate Jobs	2 093,00	1 943,91	149,09
61575000	CONTRAT MAINT EMAIL PROTECTION VADE	13 516,32	3 379,08	10 137,24
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>372 046,24</b>	<b>372 392,14</b>	<b>-345,90</b>
<b>TOTAL ENTRETIEN ET REPARATIONS</b>		<b>372 046,24</b>	<b>372 392,14</b>	<b>-345,90</b>
<b>PRIMES D'ASSURANCES</b>				
61610000	Assurances multirisques Exo	117 270,98	86 110,06	31 160,92
61610001	Assurances Multirisques 20%	15 329,14	15 000,00	329,14
61630000	Assurances transport Exo	199 437,41	177 891,05	21 546,36
61630001	Assurance Transport 20%	25 862,56	17 941,56	7 921,00
61650000	Assurances RC Ó Exo	39 315,00	55 511,94	-16 196,94
61650001	Assurances RC 20%	7 000,00		7 000,00
61680000	Autres assurances EXO	8 568,64	18 318,02	-9 749,38
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>412 783,73</b>	<b>370 772,63</b>	<b>42 011,10</b>
<b>TOTAL PRIMES D'ASSURANCES</b>		<b>412 783,73</b>	<b>370 772,63</b>	<b>42 011,10</b>
<b>ETUDES ET RECHERCHES</b>				
61700000	Etudes et recherches Ó 20%	44 474,98	51 241,99	-6 767,01
61700001	Etudes et Recherches EXO		300,31	-300,31
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>44 474,98</b>	<b>51 542,30</b>	<b>-7 067,32</b>
<b>TOTAL ETUDES ET RECHERCHES</b>		<b>44 474,98</b>	<b>51 542,30</b>	<b>-7 067,32</b>
<b>PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE</b>				
62110000	Personnel intÚrnaire prod.Ó 20%	15 728,86	63 550,94	-47 822,08
62140000	Personnel dÚtachÚ ou prÚtÚ Ó 20%	101 696,54	35 322,00	66 374,54
62140001	Personnel DÚtachÚ ou prÚtÚ Exo	15 080,00		15 080,00
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>132 505,40</b>	<b>98 872,94</b>	<b>33 632,46</b>
<b>TOTAL PERSONNEL EXTERIEUR A ENTREPRISE</b>		<b>132 505,40</b>	<b>98 872,94</b>	<b>33 632,46</b>
<b>REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES</b>				
62260000	Honoraires CAC Ó 20%	19 400,00	17 300,00	2 100,00
62260003	Honoraires Autres Ó 20%	214 683,43	233 595,31	-18 911,88
62260004	Honoraires Autres exonere	3 002,00	1 335,00	1 667,00
62270000	frais d'Actes Ó 20%	341,68	333,95	7,73
62270001	Fras d'Actes et Content exonere	440,86	85,90	354,96

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>237 867,97</b>	<b>252 650,16</b>	<b>-14 782,19</b>
<b>TOTAL REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES</b>		<b>237 867,97</b>	<b>252 650,16</b>	<b>-14 782,19</b>
<b>PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES</b>				
62310000	Annonces et insertions 0 20%	57 640,63	45 835,32	11 805,31
62310001	Annonces et insertions 10%	720,00		720,00
62340000	Cadeaux 0 la clientle 0 20%	36 656,13	25 884,74	10 771,39
62340002	Cadeaux 0 la clientle EXO		6 738,68	-6 738,68
62360000	Catalogues et imprimés 0 20%	10 996,30	11 236,82	-240,52
62360001	Catalogues et Imprimés Exonérés	357,50		357,50
62370000	Publicité Exo	1 241,06		1 241,06
62380000	Pourboires, dons courants EXO	27 229,46	45 000,42	-17 770,96
62385000	Sponsoring 0 20%	153 064,33	83 237,37	69 826,96
62385001	Sponsoring 5.5%	3 401,62	3 446,68	-45,06
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>291 307,03</b>	<b>221 380,03</b>	<b>69 927,00</b>
<b>TOTAL PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES</b>		<b>291 307,03</b>	<b>221 380,03</b>	<b>69 927,00</b>
<b>DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS</b>				
62510000	Voyages et déplacements 20%	43 843,38	14 032,90	29 810,48
62510001	Frais déplacements 5.5%		22,34	-22,34
62510002	Frais Déplacements 10%	838,24	1 702,17	-863,93
62511000	Voyages et Déplacement exonere	84 542,49	40 461,51	44 080,98
62570000	Réceptions 20%	46 251,35	29 249,84	17 001,51
62570002	Réceptions 10%	28 590,38	14 847,01	13 743,37
62570003	Réceptions EXO	6 282,45	3 355,70	2 926,75
62571000	Réceptions tva 5.5%	3 137,29	5 050,79	-1 913,50
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>213 485,58</b>	<b>108 722,26</b>	<b>104 763,32</b>
<b>TOTAL DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS</b>		<b>213 485,58</b>	<b>108 722,26</b>	<b>104 763,32</b>
<b>FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS</b>				
62600001	Affranchissements Exo	31 795,22	37 056,24	-5 261,02
62600002	Téléphone 20%	14 096,80	12 540,32	1 556,48
62600003	Téléphone portable 20%	15 217,92	13 965,84	1 252,08
62600005	Affranchissement 20%	2 305,31	848,86	1 456,45
62600006	ligne fax 20%	1 932,46	3 690,34	-1 757,88
62600008	Internet 20%		197,28	-197,28
62610001	Abonnement Zoom	1 065,23	1 085,47	-20,24
62611000	Abonnements Equant 20%	454,78	96,00	358,78
62612000	abonnements Business Internet 20%	53 428,71	46 644,64	6 784,07
62612001	<del>Abonnement Business Internet Exonéré</del>		16,14	-16,14
62614000	Abonnement Business Every Where 20%	1 149,00	744,20	404,80
62614100	Service Client Conseil Réseau	7 468,19		7 468,19
62615000	Abonnements Nom de Domaine 20%	2 858,91	2 295,32	563,59
62616000	Frais hébergement Internet 20%	798,53	264,83	533,70
62617000	Abonnement Intranet 20%	123 312,44	93 383,38	29 929,06
62618000	Abonnement Corporate 20%	45 419,77	48 705,50	-3 285,73
62619000	Abonnement Mobile Lan 20%	28 671,94	25 750,23	2 921,71
62630000	Abonnement PeopleSpheres	168 885,78	202 969,33	-34 083,55

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
62664000	Abonnement Recrutement Assessfirst	10 680,00	9 772,93	907,07
62665000	Abonnement Ming 20%	6 497,02	5 814,08	682,94
62666000	Abonnement Monday 20%	543,45		543,45
62667000	Abonnement Fleet Note 20%	6 708,00		6 708,00
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>523 289,46</b>	<b>505 840,93</b>	<b>17 448,53</b>
<b>TOTAL FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS</b>		<b>523 289,46</b>	<b>505 840,93</b>	<b>17 448,53</b>
<b>SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES</b>				
62700000	Services bancaires & assimilés Exo	10 411,87	12 523,13	-2 111,26
<b>Total 2052/FW - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>10 411,87</b>	<b>12 523,13</b>	<b>-2 111,26</b>
<b>TOTAL SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES</b>		<b>10 411,87</b>	<b>12 523,13</b>	<b>-2 111,26</b>
<b>TOTAL AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>2 964 623,22</b>	<b>2 770 468,62</b>	<b>194 154,60</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES</b>				
<b>IMPOTS &amp; TAXES SUR REMUNERATIONS</b>				
63120003	Taxe d'apprentissage permanent	3 410,00	19 521,37	-16 111,37
63330003	Particip Ô la formation contin perm		30 658,75	-30 658,75
<b>Total 2052/FX - IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES</b>		<b>3 410,00</b>	<b>50 180,12</b>	<b>-46 770,12</b>
<b>TOTAL IMPOTS &amp; TAXES SUR REMUNERATIONS</b>		<b>3 410,00</b>	<b>50 180,12</b>	<b>-46 770,12</b>
<b>AUTRES IMPOTS ET TAXES</b>				
63511000	Taxe professionnelle	50 916,00	46 127,00	4 789,00
63514000	Taxe sur les véhicules de société	3 875,50	5 472,00	-1 596,50
63540000	Droits d'enregistrement et de timbr	25,00	214,52	-189,52
63580000	Autres droits		138,00	-138,00
63780000	Taxes diverses	4 066,00	853,00	3 213,00
67263000	Charges sur ex ant cptes 63	-197,00	-724,90	527,90
<b>Total 2052/FX - IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES</b>		<b>58 685,50</b>	<b>52 079,62</b>	<b>6 605,88</b>
<b>TOTAL AUTRES IMPOTS ET TAXES</b>		<b>58 685,50</b>	<b>52 079,62</b>	<b>6 605,88</b>
<b>TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES</b>		<b>62 095,50</b>	<b>102 259,74</b>	<b>-40 164,24</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
<b>SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>				
64110003	Salaires permanents	3 373 350,76	2 929 422,91	443 927,85
64111003	Indemnités non soumises perm autres	6 223,26	6 305,07	-81,81
64116003	indem de rupture		5 297,37	-5 297,37
64120003	Salaires CP permanents	38 489,65	22 631,59	15 858,06
64140003	Primes nettes permanents	12 618,75	21 162,44	-8 543,69
64146003	Reten Avant Nature permanent	-46 146,15	-40 023,33	-6 122,82
64150003	Prov primes		-4 500,00	4 500,00
67264000	Charges sur ex ant cptes 64	-7,76	-536,43	528,67
<b>Total 2052/FY - CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>3 384 528,51</b>	<b>2 939 759,62</b>	<b>444 768,89</b>
<b>TOTAL SALAIRES ET TRAITEMENTS</b>		<b>3 384 528,51</b>	<b>2 939 759,62</b>	<b>444 768,89</b>
<b>CHARGES SOCIALES</b>				
64500003	Urssaf permanent	1 047 683,65	874 128,54	173 555,11
64520003	Charges sociales CP permanents	18 691,37	9 686,58	9 004,79

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
64530003	PrÜvoyance permanent	103 970,01	103 467,70	502,31
64532003	COTISATION RETR ARRCO PERM	302 299,81	272 804,89	29 494,92
64550003	Charges Soc /Sal Ó Payer Permanent		-2 250,00	2 250,00
64560003	Mutuelle permanent	42 589,20	62 581,76	-19 992,56
64590003	Loi Fillion permanents	-69 200,49	-58 739,20	-10 461,29
64700003	MÜdecine Du Travail permanent	9 489,30	8 023,88	1 465,42
64710003	Oeuvres sociales permanent	16 924,86	14 759,51	2 165,35
<b>Total 2052/FZ - Charges sociales N</b>		<b>1 472 447,71</b>	<b>1 284 463,66</b>	<b>187 984,05</b>
<b>TOTAL CHARGES SOCIALES</b>		<b>1 472 447,71</b>	<b>1 284 463,66</b>	<b>187 984,05</b>
<b>AUTRES CHARGES DE PERSONNEL</b>				
64810001	Formation permanents / encadrement	35 113,14	20 323,08	14 790,06
64811001	Formations permanents ExonÜrÜs	889,00		889,00
64820001	Autres Charges de personnel (20%)	6 195,29	4 636,16	1 559,13
<b>Total 2052/FZ - Charges sociales N</b>		<b>42 197,43</b>	<b>24 959,24</b>	<b>17 238,19</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>42 197,43</b>	<b>24 959,24</b>	<b>17 238,19</b>
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>4 899 173,65</b>	<b>4 249 182,52</b>	<b>649 991,13</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS</b>				
68111000	Dotations sur immobilisations incor	166 543,81	127 889,21	38 654,60
68112000	Dotations sur immobilisations corpo	60 834,36	38 882,28	21 952,08
<b>Total 2052/GA - DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>227 378,17</b>	<b>166 771,49</b>	<b>60 606,68</b>
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS</b>		<b>227 378,17</b>	<b>166 771,49</b>	<b>60 606,68</b>
<b>PROVISIONS</b>				
68150000	Dot. prov. risques & ch. exploit.	2 302,15	415,07	1 887,08
<b>Total 2052/GD - Dotations d'exploitation pour risques et charges, dotations a</b>		<b>2 302,15</b>	<b>415,07</b>	<b>1 887,08</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>2 302,15</b>	<b>415,07</b>	<b>1 887,08</b>
<b>TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>229 680,32</b>	<b>167 186,56</b>	<b>62 493,76</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>				
<b>CHARGES DIV DE GESTION COURANTE</b>				
65800000	Charges divers.gestion courante Exo	11,41	27,15	-15,74
<b>Total 2052/GE - AUTRES CHARGES</b>		<b>11,41</b>	<b>27,15</b>	<b>-15,74</b>
<b>TOTAL CHARGES DIV DE GESTION COURANTE</b>		<b>11,41</b>	<b>27,15</b>	<b>-15,74</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>		<b>11,41</b>	<b>27,15</b>	<b>-15,74</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>				
66110000	IntÜrÜts des emprÜts et dettes	2 054,32	1 283,29	771,03
66150000	IntÜrÜts des comptes courants	149 573,15	130 140,24	19 432,91
66160000	IntÜrÜts bancaires & opÜrations	62,95	224,13	-161,18
66400000	Pertes s/crÜances liÜes Ó particip.		50 000,00	-50 000,00
67266000	Charges / Exercices ant Cpte 66		-3 287,67	3 287,67
<b>Total 2052/GR - CHARGES FINANCIERES</b>		<b>151 690,42</b>	<b>178 359,99</b>	<b>-26 669,57</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>TOTAL INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>				
		151 690,42	178 359,99	-26 669,57
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>				
		151 690,42	178 359,99	-26 669,57
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>CHARGES EXCEPT DE GESTION</b>				
67120000	PUnalités, Amendes fiscales et PUna		3 544,28	-3 544,28
<b>Total 2053/HE - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>3 544,28</b>	<b>-3 544,28</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPT DE GESTION</b>			<b>3 544,28</b>	<b>-3 544,28</b>
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>3 544,28</b>	<b>-3 544,28</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
69500000	IMPOT SUR LES SOCIETES	72 192,75	124 951,00	-52 758,25
<b>Total 2053/HK - Impôt sur les bénéfices N</b>			<b>72 192,75</b>	<b>-52 758,25</b>
<b>TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>			<b>72 192,75</b>	<b>-52 758,25</b>
<b>TOTAL IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>			<b>72 192,75</b>	<b>-52 758,25</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>8 379 467,27</b>	<b>7 595 979,86</b>	<b>783 487,41</b>

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>				
70600001	Prestations de services 20 %	111 000,00		111 000,00
70600002	Prestations MÚdiation transport 20%	93 275,28		93 275,28
70600003	Prest services 20% CONVENTION	7 981 677,55	7 243 183,38	738 494,17
70600004	Prestations Hors Groupe 20%	35 280,00	37 429,80	-2 149,80
70810005	Refacturation dÚplacement 20%	1,60	16,50	-14,90
70810006	Refacturation TELEPHONES 20%	2 436,98	4 718,03	-2 281,05
70810010	Refacturation matÚriels 20%	33 018,00	28 358,03	4 659,97
70810011	Refacturation affranchissement EXO	28 757,83	31 780,16	-3 022,33
70810013	Refacturation dÚplacement sans TVA	169,20	-3 739,64	3 908,84
70810016	Refacturation mat informatiques 20%	83 990,28	64 564,15	19 426,13
70810020	Refacturation Etude et Recherc 20%		19 500,00	-19 500,00
70810021	REFACT SALAIRE PERMANENTS 20%	19 960,65	49 268,18	-29 307,53
70810024	Refacturation autres honoraires 20%	4 500,00		4 500,00
70810040	Refac Autres Matieres et Fourn 5.5%		804,83	-804,83
70810043	Refacturation Internet 20%		197,28	-197,28
77270000	Produit ex ant cpte 70 EX		112 447,08	-112 447,08
<b>Total 2052/FG - CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>		<b>8 394 067,37</b>	<b>7 588 527,78</b>	<b>805 539,59</b>
<b>TOTAL</b>		<b>8 394 067,37</b>	<b>7 588 527,78</b>	<b>805 539,59</b>
<b>TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES NET</b>		<b>8 394 067,37</b>	<b>7 588 527,78</b>	<b>805 539,59</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE</b>				
77279100	Prod/Ex Ant Transf charges For19.6%	-605,00		-605,00
77279101	Prod / Ex Ant trans charge Form Exo		252,00	-252,00
77279102	Prod/Exerc Ant Transf charges sub	12 666,54	6 666,60	5 999,94
77279103	Prod/ ex ant Transf charge prev	932,96		932,96
78150000	REPRISE SUR PROV	415,07	1 672,32	-1 257,25
78175000	Reprise / prov depc actif circulant		3 695,00	-3 695,00
79100000	Transferts de charges d'exploitatio	2 299,97	100 469,00	-98 169,03
79100001	Transfert charges format a rec 20%		3 720,00	-3 720,00
79100004	SUBVENTION AIDE APPRENTIS	7 333,26	24 000,00	-16 666,74
79100005	Transfert charges prevoyance	13 234,70	10 337,19	2 897,51
<b>Total 2052/FP - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>36 277,50</b>	<b>150 812,11</b>	<b>-114 534,61</b>
<b>TOTAL REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE</b>		<b>36 277,50</b>	<b>150 812,11</b>	<b>-114 534,61</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
75800000	Produits divers gestion courante	27,07	12,36	14,71
<b>Total 2052/FQ - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>27,07</b>	<b>12,36</b>	<b>14,71</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>		<b>27,07</b>	<b>12,36</b>	<b>14,71</b>
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>36 304,57</b>	<b>150 824,47</b>	<b>-114 519,90</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>AUTRES INTERETS &amp; PROD ASSIMILES</b>				
76150000	PRODUIT INTERETS C/C	160 337,22	115 604,02	44 733,20

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
76800000	Autres Produits Financiers	4 099,23	4 710,01	-610,78
77276000	Prod / Exerc Ant cptes 76		-79,02	79,02
<b>Total 2052/GL - PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>164 436,45</b>	<b>120 235,01</b>	<b>44 201,44</b>
<b>TOTAL AUTRES INTERETS &amp; PROD ASSIMILES</b>		<b>164 436,45</b>	<b>120 235,01</b>	<b>44 201,44</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>164 436,45</b>	<b>120 235,01</b>	<b>44 201,44</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<b>PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL</b>				
77800000	Autres produits exceptionnels	9 508,83	42,89	9 465,94
<b>Total 2053/HB - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>9 508,83</b>	<b>42,89</b>	<b>9 465,94</b>
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPT EN CAPITAL</b>		<b>9 508,83</b>	<b>42,89</b>	<b>9 465,94</b>
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>9 508,83</b>	<b>42,89</b>	<b>9 465,94</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>8 604 317,22</b>	<b>7 859 630,15</b>	<b>744 687,07</b>

**GROUPE VITAMINE T**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1 250 000 euros**  
**Siège social : 2, boulevard Thomson - 59810 LESQUIN**  
**501 765 259 RCS LILLE METROPOLE**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**De l'exercice clos le 31 Décembre 2022**

.../...

<b>TROISIEME DECISION</b>
---------------------------

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 224 849 euros de la manière suivante :

➤ A titre de dividendes	50 000 euros
Le solde	174 849 euros
➤ En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	2 136 561 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 511 562 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2019 : Néant  
Exercice clos le 31/12/2020 : Néant.  
Exercice clos le 31/12/2021 : Néant

.../...

L'associée unique,  
Fonds Actionnaire Vitamine T  
Jean-François DUTILLEUL



**GROUPE VITAMINE T**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1 250 000 euros**  
**Siège : 2 Boulevard Thomson, 59810 LESQUIN**  
**501 765 259 RCS LILLE METROPOLE**

**PROCES- VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 JUIN 2023**

L'an deux-mille vingt-trois,  
Le 30 Juin

Le Fonds Actionnaire Vitamine T,

Associé unique de la société GROUPE VITAMINE T, représentée par Monsieur André DUPON,

**I- A préalablement exposé ce qui suit :**

Le président a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents, ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes, ont été tenus, au siège social à disposition de l'associé unique.

Le Fonds Actionnaire Vitamine T, associé unique, a pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

**II- A pris les décisions suivantes :**

- Examen du rapport de gestion du président de la société sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Examen du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Approbation des comptes annuels et des éventuelles conventions,
- Approbation des comptes consolidés,
- Quitus au président,
- Affectation des résultats,
- Mise à jour des statuts suite à la reprise de la société par le Fonds Actionnaire Vitamine T,
- Pouvoirs pour formalités.

## PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 20 878 euros.

## DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 Décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

## TROISIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 224 849 euros de la manière suivante :

- |  |                  |
|--|------------------|
| ➤ A titre de dividendes  | 50 000 euros     |
| Le solde   | 174 849 euros    |
| ➤ En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à | 2 136 561 euros. |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 511 562 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2019 : Néant

Exercice clos le 31/12/2020 : Néant.

Exercice clos le 31/12/2021 : Néant

## QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

## CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de la mise en harmonie des statuts sociaux afin de les mettre à jour du changement d'associé unique intervenu le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## SIXIEME DECISION

Consécutivement à la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier les statuts sociaux tels que suit :

➤ Identification de l'apporteur / associé unique

La deuxième page des statuts sociaux est modifiée comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p><b>LA SOUSSIGNEE :</b></p> <p>L'association VITAMINE T, dont le siège est sis à LESQUIN (59810), 10 avenue des sports, déclarée à la Préfecture du Nord, le 23 février 1987, sous le numéro 21119,</p> <p>Représentée par Monsieur Pierre de SAINTIGNON, son Président, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de l'association en date du 05 novembre 2007.</p> <p style="text-align: right;">Ci-après l'« Apporteur »,</p>	<p><b>LA SOUSSIGNEE :</b></p> <p>L'association VITAMINE T, dont le siège est sis à LESQUIN (59810), 10 avenue des sports, déclarée à la Préfecture du Nord, le 23 février 1987, sous le numéro 21119,</p> <p>Représentée par Monsieur Pierre de SAINTIGNON, son Président, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration de l'association en date du 05 novembre 2007.</p> <p style="text-align: right;">Ci-après l'« Apporteur »,</p> <p><b>En vertu de la signature d'un Pacte adjoint en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'Apporteur a procédé au don manuel de l'intégralité des titres de la Société au Fonds Actionnaire Vitamine T (Fonds de dotation).</b></p> <p><b>Par cette opération, le Fonds Actionnaire Vitamine T a acquis la qualité d'associé unique de la Société, depuis la date susmentionnée.</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Ci-après l'« Associé unique »</b></p>

➤ Préambule

Le préambule des statuts sociaux est modifié comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p style="text-align: center;"><u>PREAMBULE</u></p> <p>Depuis plusieurs années, l'ensemble des activités d'insertion par l'économique gérées par l'Association VITAMINE T connaissent un développement très significatif : création de nouvelles entreprises d'insertion, développement quantitatif de postes de travail au bénéfice de demandeurs d'emplois éprouvant de grandes difficultés sociales et professionnelles, multiplication de partenariats avec des acteurs économiques et sociaux.</p> <p>Egalement les réglementations publiques qui encadrent l'activité des entreprises d'insertion, et plus particulièrement la Loi de Prévention et de Lutte contre les Exclusions du 31 Juillet 1998 ainsi que Loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005, assignent aux structures telles que VITAMINE T, une fonction d'accueil, d'apprentissage et d'accompagnement social des personnes exclues qui s'exerce sur le terrain économique, avec les mêmes contraintes que les entreprises ordinaires.</p> <p>L'association VITAMINE T, pour mieux répondre à l'exigence de sa mission sociale, et aux enjeux de gestion de son projet et de ses nombreuses structures, s'est engagée dans un processus de réorganisation juridique de l'ensemble de ses activités.</p> <p>C'est ainsi qu'il a été présentement décidé de transférer au sein d'une même structure</p>	<p style="text-align: center;"><u>PREAMBULE</u></p> <p>Depuis plusieurs années, l'ensemble des activités d'insertion par l'économique de l'Ensemblier VITAMINE T connaissent un développement très significatif : création de nouvelles entreprises d'insertion, développement quantitatif de postes de travail au bénéfice de demandeurs d'emplois éprouvant de grandes difficultés sociales et professionnelles, multiplication de partenariats avec des acteurs économiques et sociaux.</p> <p>Egalement les réglementations publiques qui encadrent l'activité des entreprises d'insertion, et plus particulièrement la Loi de Prévention et de Lutte contre les Exclusions du 31 Juillet 1998 ainsi que Loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005, assignent aux structures telles que VITAMINE T, une fonction d'accueil, d'apprentissage et d'accompagnement social des personnes exclues qui s'exerce sur le terrain économique, avec les mêmes contraintes que les entreprises ordinaires.</p> <p>C'est ainsi qu'il a été présentement décidé en 2007 de transférer au sein d'une même structure juridique les participations et les organes de direction des filiales du Groupe.</p> <p><b>Cette structure, sous forme de société par actions simplifiée, créée par l'Association VITAMINE T, est, détenue depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022 par le Fonds Actionnaire Vitamine T, qui a pour seul rôle d'en détenir la participation, sans s'immiscer en aucune manière dans la gestion opérationnelle.</b></p>
<p>juridique les participations et les organes de direction des filiales du Groupe.</p> <p>Cette structure, sous forme de société par actions simplifiée, est créée par l'Association</p>	<p><b>Il est ainsi entendu que l'associé unique n'assurera en aucun cas et en aucune manière une quelconque gestion active dans l'activité des entités appartenant à l'Ensemblier Vitamine T, ce dernier ayant exclusivement pour rôle, en qualité</b></p>

<p><b>VITAMINE T, qui a vocation à en garder le contrôle et à en garantir l'éthique.</b></p> <p>Cette forme de société est particulièrement bien adaptée aux associations qui entendent dissocier leurs activités lucratives (exercice de leur mission sociale sur le secteur marchand) de celles purement désintéressées.</p> <p>Les statuts qui suivent marquent clairement la finalité sociale de la SAS GROUPE VITAMINE T : objet exclusif d'insertion de personnes en difficultés, contrôle des actes majeurs de la société par l'Association VITAMINE T et ses représentants bénévoles, affectation des résultats éventuels à l'œuvre sociale de l'Association.</p>	<p><b>d'actionnaire passif, d'en assurer la gestion patrimoniale.</b></p> <p>La forme de société retenue est particulièrement bien adaptée aux associations qui entendent dissocier leurs activités lucratives (exercice de leur mission sociale sur le secteur marchand) de celles purement désintéressées.</p> <p>Les statuts qui suivent marquent clairement la finalité sociale de la SAS GROUPE VITAMINE T : objet exclusif d'insertion de personnes en difficultés.</p>
---	---

La mention suivante stipulée en fin de préambule est supprimée : « **A ARRETE AINSI LES STATUTS D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE QU'ELLE A DECIDE DE CONSTITUER : »**

➤ L'article 6 « Apports » est modifié comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p><b>ARTICLE 6 - APPORTS</b></p> <p>Au titre de la constitution de la Société GROUPE VITAMINE T, il est fait apport, par l'Apporteur, des biens suivants :</p> <p><b>6.1 Apports en numéraire</b></p> <p>L'Apporteur fait apport à la Société d'une somme en numéraire d'un montant de DEUX MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT EUROS (2.488 €). L'Apporteur a versé intégralement la somme correspondant au montant de sa souscription.</p> <p>Cette somme a été déposée pour le compte de la Société en formation à la banque du Crédit Coopératif agence de Lille, laquelle a établi le certificat prévu par l'article L 225-13 du Code de Commerce.</p> <p>Il a été dressé un état des sommes versées par le futur associé conformément à la loi.</p>	<p><b>ARTICLE 6 - APPORTS</b></p> <p>Au titre de la constitution de la Société GROUPE VITAMINE T, il <b>a été</b> fait apport, par l'Apporteur, des biens suivants :</p> <p><b>6.1 Apports en numéraire</b></p> <p>L'Apporteur fait apport à la Société d'une somme en numéraire d'un montant de DEUX MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT HUIT EUROS (2.488 €). L'Apporteur a versé intégralement la somme correspondant au montant de sa souscription.</p> <p>Cette somme a été déposée pour le compte de la Société en formation à la banque du Crédit Coopératif agence de Lille, laquelle a établi le certificat prévu par l'article L 225-13 du Code de Commerce.</p> <p>Il a été dressé un état des sommes versées par le futur associé conformément à la loi.</p> <p>Après avoir pris connaissance de l'état des versements énoncé dans l'exposé qui précède, l'Apporteur déclare que les sommes versées par lui</p>

Après avoir pris connaissance de l'état des versements énoncé dans l'exposé qui précède, l'Apporteur déclare que les sommes versées par lui sont conformes aux énonciations de l'état et qu'il entend souscrire les actions constituant le capital social au prorata de son versement.

## **6.2 Apports en nature**

L'Apporteur fait apport à la Société des droits sociaux suivants :

### **6.2.1 Description des titres apportés**

- 6.436 actions représentant 60,96 % du capital de la société JANUS SAS, société par actions simplifiée au capital de 168.928 €, dont le siège est sis à LESQUIN (59810) 10 avenue des sports, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 402 191 662.

Ces 6.436 actions de la société JANUS SAS sont apportées pour un montant total de 476.697 €.

- 49.282 actions, représentant 80,93 % du capital de la société VITASERVICES SAS, société par actions simplifiée au capital de 608.970 €, dont le siège est sis à LESQUIN (59810) 10 avenue des sports, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 428 801 419.

Ces 49.282 actions de la société VITASERVICES SAS sont apportées pour un montant total de 769.815 €.

- 100 parts, représentant 12,5 % du capital de la société SCI VITAMINE T, société civile immobilière au capital de 8.000 €, dont le siège est sis à LESQUIN (59810) 10 avenue des sports, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 497 636 902.

Ces 100 parts de la société SCI VITAMINE T sont apportées pour un montant total de 1.000 €.

### **6.2.2 Evaluation des titres apportés**

sont conformes aux énonciations de l'état et qu'il entend souscrire les actions constituant le capital social au prorata de son versement.

## **6.2 Apports en nature**

L'Apporteur fait apport à la Société des droits sociaux suivants :

### **6.2.1 Description des titres apportés à la constitution**

- 6.436 actions représentant 60,96 % du capital de la société JANUS SAS, société par actions simplifiée au capital de 168.928 €, dont le siège est sis à LESQUIN (59810) 10 avenue des sports, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 402 191 662.

Ces 6.436 actions de la société JANUS SAS sont apportées pour un montant total de 476.697 €.

- 49.282 actions, représentant 80,93 % du capital de la société VITASERVICES SAS, société par actions simplifiée au capital de 608.970 €, dont le siège est sis à LESQUIN (59810) 10 avenue des sports, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 428 801 419.

Ces 49.282 actions de la société VITASERVICES SAS sont apportées pour un montant total de 769.815 €.

- 100 parts, représentant 12,5 % du capital de la société SCI VITAMINE T, société civile immobilière au capital de 8.000 €, dont le siège est sis à LESQUIN (59810) 10 avenue des sports, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le numéro 497 636 902.

Ces 100 parts de la société SCI VITAMINE T sont apportées pour un montant total de 1.000 €.

### **6.2.2 Evaluation des titres apportés**

La valeur des titres apportés ainsi que le rapport d'échange entre les actions JANUS SAS, les actions VITASERVICES SAS, les parts SCI VITAMINE T apportées et les actions GROUPE

<p>La valeur des titres apportés ainsi que le rapport d'échange entre les actions JANUS SAS, les actions VITASERVICES SAS, les parts SCI VITAMINE T apportées et les actions GROUPE VITAMINE T émises en rémunération de l'apport ont été déterminés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en ce qui concerne la société JANUS SAS, il a été retenu pour les besoins de l'apport une valeur unitaire de 74,07 € par action en pleine propriété, valeur ayant été soumise à l'appréciation de Monsieur Christian OLIVIER, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de Commerce de LILLE selon ordonnance en date du 26 novembre 2007, et dont le rapport a été annexé aux statuts constitutifs de la société ;</li> <li>- en ce qui concerne la société VITASERVICES SAS, il a été retenu pour les besoins de l'apport une valeur unitaire de 15,62 € par action en pleine propriété, valeur ayant été soumise à l'appréciation de Monsieur Christian OLIVIER, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de Commerce de LILLE selon ordonnance en date du 26 novembre 2007, et dont le rapport a été annexé aux statuts constitutifs de la société ;</li> <li>- en ce qui concerne la société SCI VITAMINE T, il a été retenu pour les besoins de l'apport une valeur unitaire de 10 € par part en pleine propriété, valeur ayant été soumise à l'appréciation de Monsieur Christian OLIVIER, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de Commerce de LILLE selon ordonnance en date du 26 novembre 2007, et dont le rapport a été annexé aux statuts constitutifs de la société ;</li> <li>- en ce qui concerne la société GROUPE VITAMINE T, cette société étant en cours de constitution, il a été décidé de retenir</li> </ul>	<p>VITAMINE T émises en rémunération de l'apport ont été déterminés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en ce qui concerne la société JANUS SAS, il a été retenu pour les besoins de l'apport une valeur unitaire de 74,07 € par action en pleine propriété, valeur ayant été soumise à l'appréciation de Monsieur Christian OLIVIER, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de Commerce de LILLE selon ordonnance en date du 26 novembre 2007, et dont le rapport a été annexé aux statuts constitutifs de la société ;</li> <li>- en ce qui concerne la société VITASERVICES SAS, il a été retenu pour les besoins de l'apport une valeur unitaire de 15,62 € par action en pleine propriété, valeur ayant été soumise à l'appréciation de Monsieur Christian OLIVIER, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de Commerce de LILLE selon ordonnance en date du 26 novembre 2007, et dont le rapport a été annexé aux statuts constitutifs de la société ;</li> <li>- en ce qui concerne la société SCI VITAMINE T, il a été retenu pour les besoins de l'apport une valeur unitaire de 10 € par part en pleine propriété, valeur ayant été soumise à l'appréciation de Monsieur Christian OLIVIER, commissaire aux apports désigné par le Président du Tribunal de Commerce de LILLE selon ordonnance en date du 26 novembre 2007, et dont le rapport a été annexé aux statuts constitutifs de la société ;</li> <li>- en ce qui concerne la société GROUPE VITAMINE T, cette société étant en cours de constitution, il a été décidé de retenir la valeur de l'action pour son nominal, soit 100 €.</li> </ul> <p>Sur ces bases, la valeur des titres apportés par l'Apporteur s'élève à un montant global de 1.247.512 €.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- en ce qui concerne la société GROUPE VITAMINE T, cette société étant en cours de constitution, il a été décidé de retenir</li> </ul>	<p><b>6.2.3 <u>Propriété - Jouissance des titres apportés</u></b></p> <p>La société GROUPE VITAMINE T aura la propriété des titres qui lui sont apportés à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.</p>

<p>la valeur de l'action pour son nominal, soit 100 €.</p> <p>Sur ces bases, la valeur des titres apportés par l'Apporteur s'élève à un montant global de 1.247.512 €.</p> <p><b>6.2.3 <u>Propriété - Jouissance des titres apportés</u></b></p> <p>La société GROUPE VITAMINE T aura la propriété des titres qui lui sont apportés à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.</p> <p>Elle sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux actions apportées.</p> <p>Elle aura droit à l'intégralité des dividendes correspondant aux distributions de bénéfices et réserves afférentes auxdites actions qui seront décidées postérieurement à la réalisation de l'apport.</p> <p>L'Apporteur déclare expressément que les titres des sociétés JANUS SAS, VITASERVICES SAS et SCI VITAMINE T apportés sont librement négociables et ne sont grevés d'aucun gage ou autre empêchement quelconque à la faculté de céder en dehors de la clause d'agrément prévue dans les statuts des sociétés JANUS SAS, VITASERVICES SAS et SCI VITAMINE T.</p> <p>Il précise, en outre, que le conseil d'administration de la société JANUS SAS en date du 13 novembre 2007 ainsi que les assemblées générales extraordinaires des sociétés VITASERVICES SAS et SCI VITAMINE T, réunies toutes deux le 18 décembre 2007, ont agréé les présents apports ainsi que la société GROUPE VITAMINE T en qualité de nouvel associé.</p>	<p>Elle sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux actions apportées.</p> <p>Elle aura droit à l'intégralité des dividendes correspondant aux distributions de bénéfices et réserves afférentes auxdites actions qui seront décidées postérieurement à la réalisation de l'apport.</p> <p>L'Apporteur déclare expressément que les titres des sociétés JANUS SAS, VITASERVICES SAS et SCI VITAMINE T apportés sont librement négociables et ne sont grevés d'aucun gage ou autre empêchement quelconque à la faculté de céder en dehors de la clause d'agrément prévue dans les statuts des sociétés JANUS SAS, VITASERVICES SAS et SCI VITAMINE T.</p> <p>Il précise, en outre, que le conseil d'administration de la société JANUS SAS en date du 13 novembre 2007 ainsi que les assemblées générales extraordinaires des sociétés VITASERVICES SAS et SCI VITAMINE T, réunies toutes deux le 18 décembre 2007, ont agréé les présents apports ainsi que la société GROUPE VITAMINE T en qualité de nouvel associé.</p> <p><b>6.2.4 <u>Déclaration fiscale</u></b></p> <p>L'Apporteur, soumis à l'impôt sur les sociétés, déclare placer ses apports sous le régime fiscal de faveur des fusions et opérations assimilées prévu par les articles 210-0A, 210 A et 210 B du Code général des impôts et prend à cet égard l'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de conserver pendant trois ans les titres remis en contrepartie des apports ;</li> <li>- de calculer ultérieurement les plus-values de cession afférentes à ces mêmes titres par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures.</li> </ul>
<p><b>6.2.4 <u>Déclaration fiscale</u></b></p> <p>L'Apporteur, soumis à l'impôt sur les sociétés, déclare placer ses apports sous le régime fiscal de faveur des fusions et opérations assimilées prévu par les articles 210-0A, 210 A et 210 B du Code général des impôts et prend à cet égard l'engagement :</p>	<p>Il s'engage également à souscrire les obligations déclaratives prévues par l'article 54 septies du Code général des impôts.</p> <p><b>6.3 <i>Récapitulation des apports - Rémunération des apports</i></b></p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- de conserver pendant trois ans les titres remis en contrepartie des apports ;</li> <li>- de calculer ultérieurement les plus-values de cession afférentes à ces mêmes titres par référence à la valeur que les biens apportés avaient, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures.</li> </ul> <p>Il s'engage également à souscrire les obligations déclaratives prévues par l'article 54 septies du Code général des impôts.</p> <p><b>6.3 Récapitulation des apports – Rémunération des apports</b></p> <p>L'Apporteur a fait apport à la société des biens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une somme en numéraire pour un montant de 2.488 €</li> <li>- des droits sociaux pour un montant de <u>1.247.512 €</u></li> </ul> <p style="text-align: center;">TOTAL <u>1.250.000 €</u></p> <p>En rémunération des apports effectués à la société GROUPE VITAMINE T, il est attribué intégralement à l'Apporteur, 12.500 actions nouvelles de la société GROUPE VITAMINE T d'une valeur nominale de 100 €.</p>	<p>L'Apporteur a fait apport à la société des biens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une somme en numéraire pour un montant de 2.488 €</li> <li>- des droits sociaux pour un montant de <u>1.247.512 €</u></li> </ul> <p style="text-align: center;">TOTAL <u>1.250.000 €</u></p> <p>En rémunération des apports effectués à la société GROUPE VITAMINE T, il est attribué intégralement à l'Apporteur, 12.500 actions nouvelles de la société GROUPE VITAMINE T d'une valeur nominale de 100 €.</p> <p><b>En vertu de la signature d'un Pacte adjoint en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'Apporteur a procédé au don manuel de l'intégralité des titres de la Société au Fonds Actionnaire Vitamine T (Fonds de dotation).</b></p> <p><b>Par cette opération, le Fonds Actionnaire Vitamine T a acquis la qualité d'associé unique de la Société, depuis la date susmentionnée.</b></p>
---	---

➤ L'article 12 des statuts sociaux est modifié comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p><b>ARTICLE 12 - PRESIDENCE DE LA SOCIETE</b></p> <p><b>12.1 Nomination, démission, révocation, extinction des fonctions de président</b></p> <p>La Société est gérée et administrée par un président, personne physique ou morale, choisi parmi ou en dehors des associés.</p> <p>En cours de vie sociale, le président est nommé par décision du président de l'association VITAMINE T, prise après consultation du conseil de surveillance. Il ne</p>	<p><b>ARTICLE 12 - PRESIDENCE DE LA SOCIETE</b></p> <p><b>12.1 Nomination, démission, révocation, extinction des fonctions de président</b></p> <p>La Société est gérée et administrée par un président, personne physique ou morale, choisi parmi ou en dehors des associés.</p> <p><b>En cours de vie sociale, le président est nommé par décision collective du Conseil de Surveillance.</b> Il ne peut pas être membre du conseil de surveillance.</p>

<p>peut pas être membre du conseil de surveillance.</p> <p>Lorsqu'une personne morale est nommée président, le dirigeant ou le représentant de ladite personne morale est soumis aux mêmes conditions, obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était président en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il dirige.</p> <p>Le président personne morale est représenté par son représentant légal. Le président peut désigner un représentant permanent auprès de la Société. En cas de changement de son représentant, le président personne morale doit le notifier immédiatement à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception. Le changement de représentant ne prend effet à l'égard de la Société qu'à compter de la réception de cette notification.</p> <p>La durée des fonctions de président est fixée par la décision qui le nomme.</p> <p>Le président peut, à toute époque, se démettre de ses fonctions. En outre, il peut être révoqué à tout moment par décision du président de l'association VITAMINE T, prise après consultation du conseil de surveillance. La révocation du président ne peut intervenir que pour justes motifs.</p> <p>En cas de décès, de démission ou d'empêchement du président personne physique, d'exercer ses fonctions pendant une période supérieure à un mois, il est pourvu à son remplacement par une personne désignée par le conseil de surveillance. Le président remplaçant ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.</p>	<p>Lorsqu'une personne morale est nommée président, le dirigeant ou le représentant de ladite personne morale est soumis aux mêmes conditions, obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était président en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il dirige.</p> <p>Le président personne morale est représenté par son représentant légal. Le président peut désigner un représentant permanent auprès de la Société. En cas de changement de son représentant, le président personne morale doit le notifier immédiatement à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception. Le changement de représentant ne prend effet à l'égard de la Société qu'à compter de la réception de cette notification.</p> <p>La durée des fonctions de président est fixée par la décision qui le nomme.</p> <p><b>Le président peut, à toute époque, se démettre de ses fonctions. En outre, il peut être révoqué à tout moment par décision collective du Conseil de Surveillance. La révocation du président ne peut intervenir que pour justes motifs.</b></p> <p>En cas de décès, de démission ou d'empêchement du président personne physique, d'exercer ses fonctions pendant une période supérieure à un mois, il est pourvu à son remplacement par une personne désignée par le conseil de surveillance. Le président remplaçant ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.</p> <p><b>12.2 Pouvoirs du président</b></p> <p>Le président représente la Société à l'égard des tiers.</p> <p>Dans les rapports avec les tiers, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'associés et de ceux attribués ou soumis, par les présents statuts, à l'autorisation</p>
<p><b>12.2 Pouvoirs du président</b></p> <p>Le président représente la Société à l'égard des tiers.</p> <p>Dans les rapports avec les tiers, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour</p>	<p>investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'associés et de ceux attribués ou soumis, par les présents statuts, à l'autorisation</p>

agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'associés et de ceux attribués ou soumis, par les présents statuts, à l'autorisation préalable du conseil de surveillance dans les conditions prévues ci-après.

La Société est engagée même par les actes du président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Au moins une fois par trimestre, le président présente un rapport au conseil de surveillance. Ce rapport retrace les principaux faits et événements intervenus dans la Société. Il est signé par le président.

Après la clôture de chaque exercice et dans le délai prévu par la loi, le président présente les comptes annuels au conseil de surveillance, aux fins de vérification et de contrôle.

Le président peut, sous sa responsabilité et après autorisation du conseil de surveillance, déléguer une partie de ses pouvoirs à un tiers. Cette délégation de pouvoirs cesse sur l'opposition du président ou du conseil de surveillance qui le notifie au président. Le délégataire est soumis aux mêmes obligations que le président vis à vis du conseil de surveillance.

### **12.3 Rémunération du président**

En contrepartie de l'exercice de ses fonctions, le président peut percevoir une rémunération. En outre, il a droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation de justificatifs.

Le mode et le montant de la rémunération du président sont fixés par le conseil de surveillance.

préalable du conseil de surveillance dans les conditions prévues ci-après.

La Société est engagée même par les actes du président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Au moins une fois par trimestre, le président présente un rapport au conseil de surveillance. Ce rapport retrace les principaux faits et événements intervenus dans la Société. Il est signé par le président.

Après la clôture de chaque exercice et dans le délai prévu par la loi, le président présente les comptes annuels au conseil de surveillance, aux fins de vérification et de contrôle.

Le président peut, sous sa responsabilité et après autorisation du conseil de surveillance, déléguer une partie de ses pouvoirs à un tiers. Cette délégation de pouvoirs cesse sur l'opposition du président ou du conseil de surveillance qui le notifie au président. Le délégataire est soumis aux mêmes obligations que le président vis à vis du conseil de surveillance.

### **12.3 Rémunération du président**

En contrepartie de l'exercice de ses fonctions, le président peut percevoir une rémunération. En outre, il a droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation de justificatifs.

Le mode et le montant de la rémunération du président sont fixés par le conseil de surveillance.

Le président, personne physique, peut être lié à la Société par un contrat de travail.

### **12.4 Législation du travail**

Conformément à l'article L.432-6 du Code du travail, le président de la Société est l'organe social auprès duquel les délégués du comité d'entreprise exercent les droits définis par ce même article.

<p>Le président, personne physique, peut être lié à la Société par un contrat de travail.</p> <p><b>12.4 Législation du travail</b></p> <p>Conformément à l'article L.432-6 du Code du travail, le président de la Société est l'organe social auprès duquel les délégués du comité d'entreprise exercent les droits définis par ce même article.</p>	
---	--

➤ L'article 13 des statuts sociaux est modifié comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p><b>ARTICLE 13 - DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE</b></p> <p><b>13.1 Nomination, démission, révocation, extinction des fonctions de directeur général</b></p> <p>Dans l'exercice de ses fonctions, le président de la Société peut être assisté par un ou plusieurs directeurs généraux, obligatoirement personnes physiques, choisis parmi ou en dehors des associés.</p> <p>En cours de vie sociale, le directeur général est nommé par décision du président de l'association VITAMINE T, prise après consultation du conseil de surveillance. Il ne peut pas être membre du conseil de surveillance.</p> <p>La durée des fonctions de directeur général est fixée par la décision qui le nomme.</p> <p>Le directeur général peut, à toute époque, se démettre de ses fonctions. En outre, il peut être révoqué à tout moment par décision du président de l'association VITAMINE T, prise après consultation du conseil de surveillance. <del>La révocation du directeur général ne peut intervenir que pour justes motifs.</del></p> <p>En cas de décès, de démission ou d'empêchement du directeur général, d'exercer ses fonctions pendant une période supérieure à un mois, il est pourvu à son remplacement par une personne désignée</p>	<p><b>ARTICLE 13 - DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE</b></p> <p><b>13.1 Nomination, démission, révocation, extinction des fonctions de directeur général</b></p> <p>Dans l'exercice de ses fonctions, le président de la Société peut être assisté par un ou plusieurs directeurs généraux, obligatoirement personnes physiques, choisis parmi ou en dehors des associés.</p> <p><b>En cours de vie sociale, le directeur général est nommé par décision collective du Conseil de Surveillance.</b> Il ne peut pas être membre du conseil de surveillance.</p> <p>La durée des fonctions de directeur général est fixée par la décision qui le nomme.</p> <p><b>Le directeur général peut, à toute époque, se démettre de ses fonctions. En outre, il peut être révoqué à tout moment par décision collective du Conseil de Surveillance.</b> La révocation du directeur général ne peut intervenir que pour justes motifs.</p> <p>En cas de décès, de démission ou d'empêchement du directeur général, d'exercer ses fonctions pendant une période supérieure à un mois, il est pourvu à son remplacement par une personne désignée par le conseil de surveillance. Le directeur général remplaçant ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.</p> <p><b>13.2 Pouvoirs du directeur général</b></p>

par le conseil de surveillance. Le directeur général remplaçant ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

### **13.2 Pouvoirs du directeur général**

Le directeur général représente la Société à l'égard des tiers. Il assiste le président dans la gestion de la Société.

Dans les rapports avec les tiers, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'associés et de ceux attribués ou soumis, par les présents statuts, à l'autorisation préalable du conseil de surveillance dans les conditions prévues ci-après.

La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le directeur général peut, sous sa responsabilité et après autorisation du conseil de surveillance, déléguer une partie de ses pouvoirs à un tiers. Cette délégation de pouvoirs cesse sur l'opposition du président ou du conseil de surveillance qui le notifie au président. Le délégataire est soumis aux mêmes obligations que le président vis à vis du conseil de surveillance.

### **13.3 Rémunération du directeur général**

En contrepartie de l'exercice de ses fonctions, le directeur général peut percevoir une rémunération. En outre, il a droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation de justificatifs.

Le directeur général représente la Société à l'égard des tiers. Il assiste le président dans la gestion de la Société.

Dans les rapports avec les tiers, le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'associés et de ceux attribués ou soumis, par les présents statuts, à l'autorisation préalable du conseil de surveillance dans les conditions prévues ci-après.

La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le directeur général peut, sous sa responsabilité et après autorisation du conseil de surveillance, déléguer une partie de ses pouvoirs à un tiers. Cette délégation de pouvoirs cesse sur l'opposition du président ou du conseil de surveillance qui le notifie au président. Le délégataire est soumis aux mêmes obligations que le président vis à vis du conseil de surveillance.

### **13.3 Rémunération du directeur général**

En contrepartie de l'exercice de ses fonctions, le directeur général peut percevoir une rémunération. En outre, il a droit au remboursement de ses frais professionnels sur présentation de justificatifs.

Le mode et le montant de la rémunération du directeur général sont fixés par le conseil de surveillance.

Le directeur général peut être lié à la Société par un contrat de travail et bénéficier ainsi des prérogatives et protections liées à ce statut.

<p>Le mode et le montant de la rémunération du directeur général sont fixés par le conseil de surveillance.</p> <p>Le directeur général peut être lié à la Société par un contrat de travail et bénéficier ainsi des prérogatives et protections liées à ce statut.</p>	
---	--

- A l'article 14.1, la mention ci-après est supprimée : « Sont membres de droit du conseil de surveillance, les membres du bureau du conseil d'administration de l'association VITAMINE T. »
- L'article 16 « Commissaires aux comptes » des statuts sociaux est modifié comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p>La collectivité des associés désigne, pour la durée, dans les conditions et avec la mission fixée par la loi, notamment en ce qui concerne le contrôle des comptes sociaux, un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires et un ou plusieurs Commissaires aux comptes suppléants.</p> <p>Les commissaires aux comptes doivent être invités à participer à toutes les décisions collectives dans les mêmes conditions que les associés.</p>	<p>La collectivité des associés <b>ou l'associé unique</b>, désigne, pour la durée, dans les conditions et avec la mission fixée par la loi, notamment en ce qui concerne le contrôle des comptes sociaux, un ou plusieurs commissaires aux comptes titulaires et un ou plusieurs Commissaires aux comptes suppléants.</p> <p>Les commissaires aux comptes doivent être invités à participer à toutes les décisions collectives dans les mêmes conditions que les associés.</p>

- L'article 17 « Décisions de l'associé unique » des statuts sociaux est modifié comme suit :

ANCIENNE REDACTION	NOUVELLE REDACTION
<p>L'associé unique, qui ne peut déléguer ses pouvoirs, est seul compétent pour prendre les décisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approbation des comptes et affectation du résultat,</li> <li>- approbation des conventions intervenues entre le président et la Société,</li> <li>- nomination des commissaires aux comptes,</li> <li>- toutes modifications statutaires.</li> </ul>	<p>L'associé unique, qui ne peut déléguer ses pouvoirs, est seul compétent pour prendre les décisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <del>approbation des comptes et affectation du</del> résultat,</li> <li>- approbation des conventions intervenues entre le président et la Société,</li> <li>- nomination des commissaires aux comptes,</li> <li>- toutes modifications statutaires.</li> </ul>

Le commissaire aux comptes est averti de toute décision de l'associé unique.

Toutes autres décisions sont de la compétence du président.

Il est rappelé que la nomination et la révocation du président et/ou du directeur général relèvent de la compétence du président de l'association VITAMINE T, après consultation du conseil de surveillance, conformément aux dispositions des articles 12.1 et 13.1 des statuts.

Les décisions de l'associé unique sont répertoriées dans un registre coté et paraphé soit par un juge du tribunal de commerce, soit par un juge du tribunal d'instance, soit par le maire de la commune.

Le commissaire aux comptes est averti de toute décision de l'associé unique.

Toutes autres décisions sont de la compétence du président.

Il est rappelé que la nomination et la révocation du président et/ou du directeur général relèvent **de la compétence exclusive du Conseil de Surveillance, conformément aux dispositions des articles 12.1 et 13.1 des statuts.**

Les décisions de l'associé unique sont répertoriées dans un registre coté et paraphé soit par un juge du tribunal de commerce, soit par un juge du tribunal d'instance, soit par le maire de la commune.

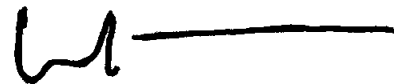
Les dispositions transitoires, ainsi que les annexes des statuts constitutifs sont purement et simplement supprimés.

Les statuts sociaux sont mis en forme compte tenu des présentes modifications. Les dispositions statutaires non évoquées ci-avant demeurent inchangées.

#### SEPTIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'associé unique  
Fonds Actionnaire Vitamine T  
Jean-François DUTILLEUL



**GROUPE VITAMINE T**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 1 250 000 euros**  
**Siège social : 2, boulevard Thomson, 59810 LESQUIN**  
**501 765 259 RCS LILLE METROPOLE**

## **RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter le présent rapport pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

### **ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 394 067 euros contre 7 588 527 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 10,62%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 36 304 euros contre 150 824 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 964 623 euros contre 2 770 468 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 7,01%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 62 095 euros contre 102 259 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -39,28%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 384 528 euros contre 2 939 759 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 15,13%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 514 645 euros contre 1 309 422 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,67%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 229 680 euros contre 167 186 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 11 euros contre 27 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 8 155 584 euros contre 7 289 124 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,89%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 274 787 euros contre 450 227 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 12 746 euros (-58 124 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 287 533 euros contre 392 102 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 9 508 euros contre - 3 501 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 72 192 euros contre 124 951 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 224 849 euros contre un bénéfice de 263 650 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -14,72%.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 14 669 289 euros contre 12 391 949 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,38%.

#### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

#### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

#### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Relativement satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attaché au maintien à un juste niveau de frais fixes de structures et en surveillant au mieux le suivi des règlements.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **Activité des filiales et participations**

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

#### **- Groupe VITASERVICES**

Ce groupe est composé de VITASERVICES, détenue à hauteur de 80,93%, et de sa filiale ENVIE 2E détenue à hauteur de 77,83% de son capital.

Le tableau ci-dessous reprend les chiffres clés de cette filiale :

	<b>VITASERVICES</b>	<b>ENVIE 2E</b>
Produits d'exploitation	10 768 466	19 399 650
Résultat d'exploitation	-921 745	561 520
Résultat financier	57 027	72 582
Résultat courant avant impôt	-864 718	634 103
Résultat exceptionnel	69 514	58 397
Bénéfice ou perte	-786 203	391 857

#### **- Autres filiales détenues majoritairement**

	<b>SOLUVAL</b>	<b>JANUS SAS</b>	<b>RESTER CHEZ SOI</b>	<b>IDEES DE SAISON</b>	<b>ABK PROTECTION</b>
Produits d'exploitation	6 810 521	27 342 216	2 175 289	547 706	3 571 130
Résultat d'exploitation	95 288	455 073	17 447	99 927	-63 778
Résultat financier	-33 591	19 617	1 830	149	-1 589
Résultat courant avant impôt	61 697	474 691	19 277	100 077	-65 367
Résultat exceptionnel	98 062	-144 518	-10 194	289	7 202
Bénéfice ou perte	159 760	298 882	9 082	77 379	-58 165

	INZERTY	ENTREPRISE SOCIALE DINAMIC	MOBISERVICES	TIM	A.I.A SAS
Produits d'exploitation	867 379	977 105	2 843 554	689 052	3 692 903
Résultat d'exploitation	190 411	129 695	196 496	166 114	-228 676
Résultat financier	1 707	2 986	5 706	59	-2 001
Résultat courant avant impôt	192 119	132 682	202 202	166 173	-230 678
Résultat exceptionnel	-54	1 108	-37 604	-	121 334
Bénéfice ou perte	143 926	85 291	98 774	124 626	-109 343

#### Prises de participation ou prises de contrôle

##### ➤ *Prise de participation « SIPEMI »*

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2022, une cession d'actions est intervenue entre l'association VITAMINE T, cédante, et la société GROUPE VITAMINE T, cessionnaire, portant sur des titres de la société SIPEMI, aux modalités suivantes :

Actions cédées : DEUX (2)

Valeur nominale : 50 €

Date de cession : 01/11/2022

#### INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2022 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)												
Article D. 441 I. - 1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées						149						63
Montant total des factures concernées (préciser: HT ou TTC)		406 514,05 €	26 531,41 €	8 351,44 €	20 659,82 €	462 056,72 €		963 380,87	/	/	/	963 380,87
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser: HT ou TTC)		11,83%	0,77%	0,24%	0,60%	13,44%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser: HT ou TTC)								9,63%	/	/	/	9,63%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser: HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels: (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux: (préciser)											

## RÉSULTATS - AFFECTATION

### Examen des comptes et résultats

Vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant le détail des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2022.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif, ainsi que l'écart calculé entre les deux exercices.

<b>Rapport de gestion</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>Var.</b>
Chiffre d'affaires net	8 394 067	7 588 527	10,62%
Autres produits d'exploitation	36 304	150 824	-75,93%
Autres achats et charges externes	2 964 623	2 770 468	7,01%
Impôts et taxes	62 095	102 259	-39,28%
Salaires et traitements	3 384 528	2 939 759	15,13%
Charges sociales	1 514 645	1 309 422	15,67%
Dotations aux amortissements et provisions	229 680	167 186	37,38%
Autres charges	11	27	-59,26%
Charges d'exploitation	8 155 584	7 289 124	11,89%
Résultat d'exploitation	274 787	450 227	-38,97%
Résultat financier	12 746	-58 124	-121,93%
Résultat courant avant impôts	287 533	392 102	-26,67%
Résultat exceptionnel	9 508	-3 501	-371,58%
Impôt sur les sociétés	72 192	124 951	-42,22%
Résultat net	224 849	263 650	-14,72%
Total du bilan	14 669 289	12 391 949	18,38%

### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 224 849 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

- |  |                  |
|--|------------------|
| ➤ A titre de dividendes  | 50 000 euros     |
| Le solde   | 174 849 euros    |
| ➤ En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à | 2 136 561 euros. |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 511 562 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 30 juin 2023.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 20 878 euros.

#### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

#### ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

#### ACTIONNARIAT SALARIÉ

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

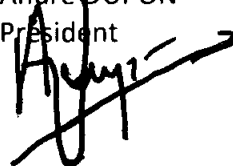
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Conseil de Surveillance quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote.

Fait à LESQUIN

Le 17 mai 2023

André DUPON  
Président



SARL BDL AUDIT  
31 avenue Clemenceau  
59300 VALENCIENNES

AUDIT  
**BDL**

SLG EXPERTISE  
867 avenue de la République  
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

*SLG*

Expertise comptable & Commissariat aux comptes

**S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T**

*Société par Actions Simplifiée au capital de 1 250 000 €*

Siège social : 2, boulevard THOMSON,  
59810 LESQUIN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2022**

\*\*\*\*\*

A l'Associé Unique,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

En application de l'article 15 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

**CONVENTIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES :**

**Entre la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T et l'Association ACTIF :**

Dirigeant concerné : Jean-Yves DOISY, Directeur Général de la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T et Président de l'Association ACTIF

Cette convention est relative à la mise à disposition d'assistance et services suivants :

- Assistance en matière comptable, administrative et financière
- Assistance en matière juridique et fiscale
- Assistance en matière informatique
- Assistance en matière de ressources humaines

En contrepartie de ces prestations, la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T a facturé à l'Association ACTIF, au titre de l'exercice 2022, un montant de 60 080 euros TTC.

**Entre la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T et l'Association CONFECTIO :**

Dirigeant concerné : André DUPON, Président de la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T et Président de l'Association CONFECTIO.

Cette convention est relative à la mise à disposition d'assistance et services suivants :

- Assistance en matière comptable, administrative et financière
- Assistance en matière juridique et fiscale
- Assistance en matière informatique
- Assistance en matière de ressources humaines

En contrepartie de ces prestations, la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T a facturé à l'Association CONFECTIO, au titre de l'exercice 2022, un montant de 316 266 euros HT.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE**

En application de l'article 16 des statuts, nous avons été avisés de la convention suivante, mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce, dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

La convention de prestations de services a été mise à jour pour l'année 2022 entre la S.A.S.U. Groupe Vitamine T et la S.A.S. TIM.

Dirigeant concerné : André DUPON, Président de la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T et Président de la S.A.S. TIM.

Cette convention est relative à la mise à disposition d'assistance et services suivants :

- Assistance en matière comptable, administrative et financière
- Assistance en matière juridique et fiscale
- Assistance en matière informatique
- Assistance en matière de ressources humaines

La S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T a facturé 53 251 € HT de prestations de services relatives à cette convention à la S.A.S. TIM, au titre de l'exercice 2022.

Fait à Valenciennes et à Marcq-en-Barœul, le 13 juin 2023

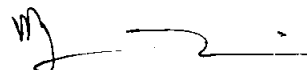
**SARL BDL AUDIT**  
Société de Commissariat aux Comptes  
Inscrite sur la liste nationale des  
Commissaires aux Comptes,  
Rattachée à la CRCC de DOUAI



**Patrick CHAVALLE**

**SLG EXPERTISE**

Signé électroniquement le 14/06/2023 par  
Arnaud Bernard



**Arnaud BERNARD**

SARL BDL AUDIT  
31 avenue Clemenceau  
59300 VALENCIENNES

AUDIT  
**BDL**

SLG EXPERTISE  
867 avenue de la République  
59700 MARCQ-EN-BAROEUL

**SLG**

Expertise comptable & Commissariat aux comptes

**S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T**

*Société par Actions Simplifiée au capital de 1 250 000 Euros*

Siège social : 2, boulevard Thomson  
59810 - LESQUIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
*Exercice clos le 31 décembre 2022*

\*\*\*\*\*

A l'associé unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A.S.U. GROUPE VITAMINE T à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Valenciennes et à Marcq-en-Barœul, le 13 juin 2023

#### **SARL BDL AUDIT**

Société de Commissariat aux Comptes  
Inscrite sur la liste nationale des  
Commissaires aux Comptes,  
Rattachée à la CRCC de DOUAI



**Patrick CHAVALLE**

#### **SLG EXPERTISE**

Signé électroniquement le 14/06/2023 par  
Arnaud Bernard



**Arnaud BERNARD**

## **Annexe**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



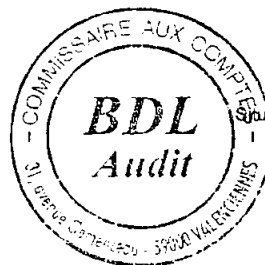
# **GROUPE VITAMINE T**

**2 BOULEVARD THOMSON**

**59810 LESQUIN**

*Comptes au 31/12/2022*

---



## - SOMMAIRE -

### Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

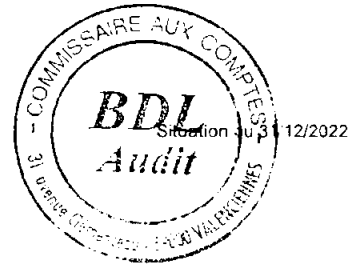
### Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	11
Amortissements	12
Provisions et dépréciations	13
Créances et dettes	14
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Composition du capital social	18
Variation des capitaux propres	19
Filiales et participations	20
Résultat des 5 derniers exercices	21
Ventilation du chiffre d'affaires	22
Engagements hors bilan	23
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs	24

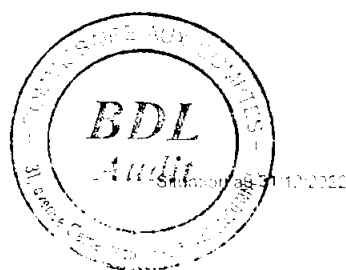
### Détail des comptes

Détail des comptes - Actif	26
Détail des comptes - Passif	30
Détail des comptes - Charges	33
Détail des comptes - Produits	40

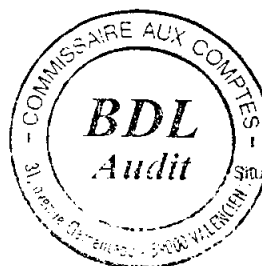
**GROUPE VITAMINE T**  
2 BOULEVARD THOMSON  
59810 LESQUIN



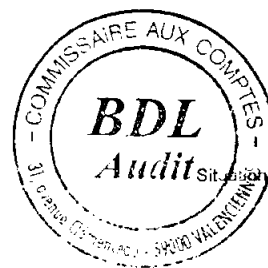
# Comptes annuels



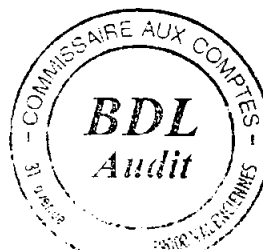
Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	650 892	493 099	157 792	198 978
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	30 000	22 760	7 240	17 240
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 475	1 620	855	1 243
Autres immobilisations corporelles	469 789	213 469	256 320	122 302
Immobilisations en cours	8 250		8 250	76 007
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 586 783		2 586 783	2 156 683
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	92 720		92 720	74 700
Autres immobilisations financières	13 056		13 056	13 056
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 853 965</b>	<b>730 948</b>	<b>3 123 017</b>	<b>2 660 210</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	1 902 841		1 902 841	1 524 465
Autres créances	8 194 385		8 194 385	6 543 991
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	301 355		301 355	401 355
(dont actions propres : )				
Disponibilités	870 395		870 395	976 714
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	277 296		277 296	285 215
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>11 546 271</b>		<b>11 546 271</b>	<b>9 731 740</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 400 236</b>	<b>730 948</b>	<b>14 669 289</b>	<b>12 391 950</b>



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé 1 250 000 )	1 250 000	1 250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :	)	
Réserve légale	125 000	120 125
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )		
Report à nouveau	1 961 712	1 702 937
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>224 850</b>	<b>263 650</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 561 562</b>	<b>3 336 712</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 302	415
<b>PROVISIONS</b>	<b>2 302</b>	<b>415</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 025 994	1 418 026
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	7 827 655	5 619 436
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 821	568 677
Dettes fiscales et sociales	1 117 235	1 038 773
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 863	10 988
Autres dettes	460 855	398 921
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>11 105 424</b>	<b>9 054 823</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 669 289</b>	<b>12 391 950</b>

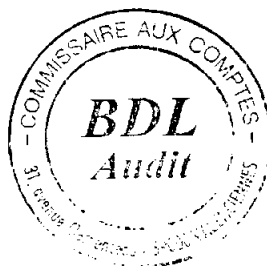


Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 394 067		8 394 067	7 588 528
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>8 394 067</b>		<b>8 394 067</b>	<b>7 588 528</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 278	150 812
Autres produits			27	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>8 430 372</b>	<b>7 739 352</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 964 623	2 770 469
Impôts, taxes et versements assimilés			62 096	102 260
Salaires et traitements			3 384 529	2 939 760
Charges sociales			1 514 645	1 309 423
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			227 378	166 771
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			2 302	415
Autres charges			11	27
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>8 155 584</b>	<b>7 289 125</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>274 788</b>	<b>450 228</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			164 436	120 235
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>164 436</b>	<b>120 235</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			151 690	178 360
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>151 690</b>	<b>178 360</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>12 746</b>	<b>-58 125</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>287 534</b>	<b>392 103</b>



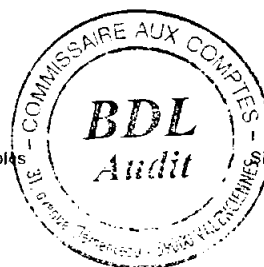
Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 509	43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>9 509</b>	<b>43</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 544
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>3 544</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 509</b>	<b>-3 501</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	72 193	124 951
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 604 317</b>	<b>7 859 630</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 379 467</b>	<b>7 595 980</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>224 850</b>	<b>263 650</b>

**GROUPE VITAMINE T**  
2BCULEVARDTHOMSON  
59610 LESQUIN



Situation au 31/12/2022

# Annexes



## **ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 14 669 289 €. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de 224 850€.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par l'autorité des normes comptables (ANC) conformément au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

#### ***IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

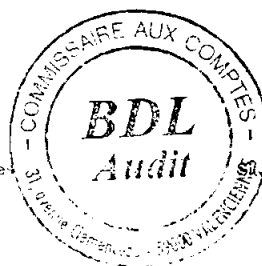
- Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
- Agencements et Aménagt des constructions	3 à 10 ans
- Matériel industriel	3 à 5 ans
- Materiel de transport	1 à 5 ans
- Materiels bureau et informatique	3 à 5 ans

#### ***PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT***

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### ***VALORISATION DES TITRES***

~~Les investissements financiers sont composés des titres de participation et des avances en compte courant consentis aux filiales. Ces actifs sont valorisés au coût d'acquisition. A la fin de chaque exercice, la société examine leur valeur nette comptable et identifie les événements internes ou externes qui indiqueraient une perte de valeur. La société retient une approche multicritères pour appréhender la valeur recouvrable des actifs financiers, consistant à comparer dans un premier temps la valeur nette comptable des investissements financiers avec la quote-part de situation nette de chaque filiale, puis dans un second temps, à tenir compte des perspectives à court ou moyen terme. Pour chaque~~



filiale, la société provisionne la différence entre la valeur nette comptable des investissements financiers et leur valeur recouvrable. La société provisionne prioritairement les titres de participation et ensuite les avances en compte courant. Le cas échéant, une provision pour risques est également constatée. Les dotations et reprises pour provisions sont enregistrées dans le résultat financier.

### ***CREANCES***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### ***LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES***

Ces provisions sont constituées à la clôture, si l'évènement le nécessite.

### ***PRODUITS CONSTATEES D'AVANCES***

Les financements et subventions acquis à la clôture de l'exercice sont inscrits en produits. La part relative aux actions non encore achevées est portée en produits d'avances.

### ***REMUNERATIONS ALLOUEES AU TITRE DE L'EXERCICE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE***

Art 833-17: Comme ces informations permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes, celles ci ne sont pas fournies.

### ***COMPARATIF EFFECTIF 2022 / 2021***

Nous enregistrons 71 ETP au 31/12/2022 contre 57.17 ETP au 31/12/2021.

### ***ENGAGEMENT DE RETRAITE***

Les indemnités fin de carrière en fin d'exercice s'élèvent à 237 565€ et ont été externalisées.

### ***CONSOLIDATION***

La SAS Groupe Vitamine T est la société mère consolidante.

### ***CHANGEMENT DE METHODE***

Il n'y a pas de changement de méthodes d'évaluation au cours de l'exercice.

### ***FAITS MARQUANTS***

Les titres de participation détenus sur la société Groupe Vitamine T par l'association Vitamine T ont été cédés à l'association Fonds actionnaire Vitamine T pour 12500 actions d'une valeur de 100€ chacune.

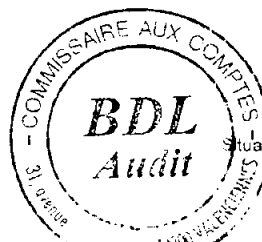
Ce don manuel est consenti à titre gratuit et irrévocable au profit du Fonds Actionnaire Vitamine T.

Le Groupe Vitamine T est devenu associé unique de la SAS AIA (numéro de Siren 523662807), suite à la cession des titres par l'association AIA le 01/01/2022, pour des titres d'une valeur nette de 430 000€.

**GROUPE VITAMINE T**  
2BOULEVARDTHOMSON  
59810 LESQUIN

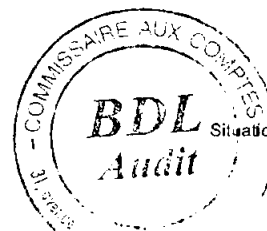


Situation au 31/12/2022



Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	567 634		115 358
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 475		
Installations générales, agenc., aménag.	34 495		66 302
Matériel de transport	29 954		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	210 875		128 162
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	76 007		8 250
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>353 806</b>		<b>202 714</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 156 683		430 100
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	87 756		18 020
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 244 439</b>		<b>448 120</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 165 879</b>		<b>766 192</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>		2 100	680 892	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			2 475	
Installations générales, agencements divers			100 797	
Matériel de transport			29 954	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			339 037	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		76 007	8 250	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>76 007</b>	<b>480 514</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			2 586 783	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			105 776	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			<b>2 692 559</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>78 107</b>	<b>3 853 965</b>	



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	351 415	166 544	2 100	515 859
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>351 415</b>	<b>166 544</b>	<b>2 100</b>	<b>515 859</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 232	388		1 620
Installations générales, agenc. et aménag. divers	17 738	3 349		21 087
Matériel de transport	5 104	5 991		11 095
Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 180	51 106		181 286
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>154 254</b>	<b>60 834</b>		<b>215 089</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>505 669</b>	<b>227 378</b>	<b>2 100</b>	<b>730 948</b>

**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.  
Fonds Cial  
Autres. INC.

**INCORPOREL.**

Terrains  
Construct.  
- sol propre  
- sol autrui  
- installations  
Install. Tech.  
Install. Gén.  
Mat. Transp.  
Mat bureau  
Embal récup.

**CORPOREL.**

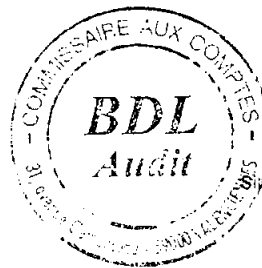
Acquis. titre

**TOTAL**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	415	2 302	415	2 302
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
<b>DEPRECIATIONS</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>	<b>415</b>	<b>2 302</b>
Dotations et reprises d'exploitation		2 302	415	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				



<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	92 720		92 720
Autres immobilisations financières	13 056	1	13 055
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 902 841	1 902 841	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	243	243	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 323	1 323	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	108 702	108 702	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	83 009	83 009	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	2 667	2 667	
Groupe et associés	7 975 404	7 975 404	
Débiteurs divers	23 037	23 037	
Charges constatées d'avance	277 296	277 296	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 480 298</b>	<b>10 374 523</b>	<b>105 775</b>

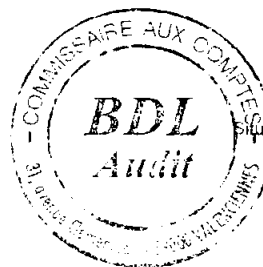
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	36 040
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	18 020
Prêts et avances consentis aux associés	7 975 404

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	7 851	7 851		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 018 143	358 679	659 464	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	565 821	565 821		
Personnel et comptes rattachés	246 466	246 466		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	480 688	480 688		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	342 240	342 240		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	47 841	47 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 863	107 863		
Groupe et associés	7 827 655	7 827 655		
Autres dettes	460 855	460 855		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 105 424</b>	<b>10 445 960</b>	<b>659 464</b>	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	399 917
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	7 827 655

**GROUPE VITAMINE T**  
 2BOULEVARD THOMSON  
 59810 LESQUIN

Produits à recevoir

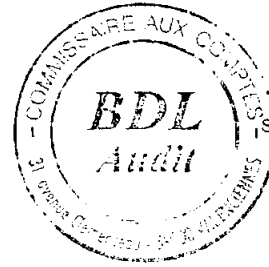


Situation au 31/12/2022

Compto	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
40980000	R.R.R. Ó obtenir et avoirs non parv	321,90		321,90
40980001	INTERCO avoirs non parv	4 602,28		4 602,28
41810000	Clients - factures Ó Útablir		808,56	-808,56
41810001	INTERCO factures Ó Útablir	939 459,63	900 247,33	39 212,30
46870000	Produits Ó recevoir - Divers	9 805,88	9 333,14	472,74
<b>TOTAL</b>		<b>954 189,69</b>	<b>910 389,03</b>	<b>43 800,66</b>
<b>TOTAL</b>		<b>954 189,69</b>	<b>910 389,03</b>	<b>43 800,66</b>

**GROUPE VITAMINE T**  
 2BOULEVARDTHOMSON  
 59810 LESQUIN

Charges à payer

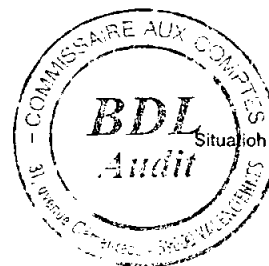


Situation au 31/12/2022

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
16884000	intûrots/omprunt	34,18	61,88	-27,70
40810000	Fournisseurs -fres non parvenues	95 457,37	81 181,52	14 275,85
40810001	INTERCO fres non parvenues		9 578,35	-9 578,35
41980001	INTERCO avoirs Ô Útabl	460 855,39	345 342,56	115 512,83
42820000	Personnel - Dettes provisionnûes po	239 735,74	201 246,09	38 489,65
43820000	Charges sociales sur congûs payûs	110 983,42	92 292,05	18 691,37
43860002	TAXE APPRENTISSAGE		2 063,60	-2 063,60
43860004	FORMATION CONTINUE		4 628,04	-4 628,04
44860000	Charges Ô payer	9 026,50	15 915,00	-6 888,50
<b>TOTAL</b>		<b>916 092,60</b>	<b>752 309,09</b>	<b>163 783,51</b>
<b>TOTAL</b>		<b>916 092,60</b>	<b>752 309,09</b>	<b>163 783,51</b>

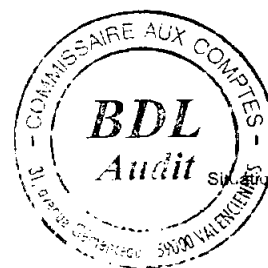
**GROUPE VITAMINE T**  
2 BOULEVARD THOMSON  
59210 LESQUIN

Charges et produits constatés d'avance

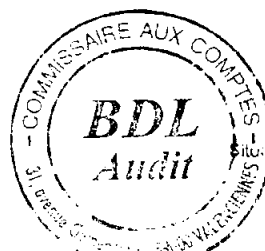


Situation au 31/12/2022

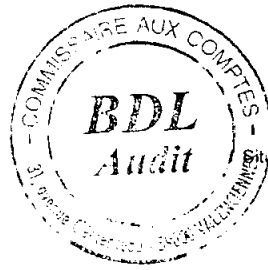
Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
48800000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	277 296,27	285 215,42	-7 919,15
<b>TOTAL</b>		<b>277 296,27</b>	<b>285 215,42</b>	<b>-7 919,15</b>



Catégories de titres	Nombre de titres		Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	12 500		100
Actions amorties			
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote			
Actions préférentielles			
Parts sociales			
Certificats d'investissements			



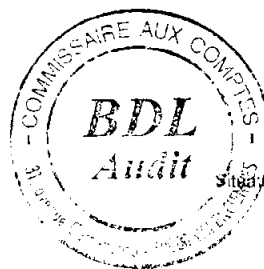
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		3 336 712
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 336 712
<b>Variations en cours d'exercice</b>		<b>En plus</b>
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		224 850
Résultat de l'exercice		
	<b>SOLDE</b>	<b>224 850</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant répartition		3 561 562



Dénomination Siège Social	Capital		O.P. Détenu		Val. brute Titres		Prêts, avances, Cautions		Chiffre d'affaires Résultat	Observations
	Capitaux Propres	Dividendes	Dividendes	Précab.	Val. nette Titres	Prêts, avances	Cautions			
FILIALES (plus de 50%)										
JANUS SAS	168 928		60,99		476 771				23 097 750	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	4 055 692				476 771				298 883	
VITASERVICES SAS	608 970		81		769 815				8 962 503	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	2 728 687				769 815				-786 203	
SOLUVAL SAS	450 000		66		297 000	1 824 633			6 384 218	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	792 848				297 000	366 338			159 760	
SCIC RESTER CHEZ SOI	12 200		98,36		50 286				1 835 240	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	28 871				50 286				9 083	
IDEES DE SAISON SAS	38 000		100		38 000				450 250	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	230 977				38 000				77 379	
ABK PROTECTION	3 000		100		250 000				3 537 232	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	173 166				250 000				-58 166	
PARTICIPATIONS (10 à 50%)										
SCIVITAMINE T	8 000		12,5		1 000	679 461			1 869 851	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	1 153 146				1 000				407 763	
SUITE FILIALES (plus de 50%)										
SAS MOBISERVICES	100 000		100		100 000				2 550 358	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	462 851				100 000				98 774	
SAS TIM	20 000		51		10 200				550 512	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	177 841				10 200				124 627	
DINAMIC	30 000		100		40 000				911 264	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	371 511				40 000				85 291	
SUITE FILIALES (+50%)										
SAS AIA 2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	430 000		100		430 000	2 719 952			2 652 167	
1 763 071					430 000				-09 343	
AUTRES PARTICIPATIONS										
ENVIEZE	230 000		4,4		61 000				18 190 133	
2 BD THOMSON	4 284 427				61 000				391 858	
SAS BALUCHON ATC (2021)	30 000		6		1 800				2 403 596	
37 RUE MADELEINE ODRU 93230 ROMA	1 102 915				1 800				-578 647	
SOCIAL BAR	4 072		0,14		610					
23 RUE VILLIOT 75012 PARIS	39 302				610					
SCIC TRAJECTOIRE			0,00							
288 RUE JB LEBAS 59280 ARMENTIERE:										
SUITE FILIALES (+ de 50%)										
INZERTY	30 000		100		30 000				688 342	
2 BD THOMSON 59810 LESQUIN	354 099				30 000				143 926	

**GROUPE VITAMINE T**  
 2 BOULEVARD THOMSON  
 59810 LESQUIN

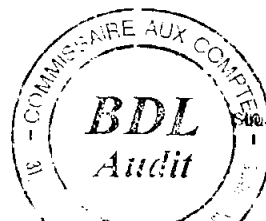
Ventilation du chiffre d'affaires



Site : en au 31/12/2022

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
PRESTATIONS DE SERVICES	8 394 067		8 394 067	7 588 528	10,62 %

<b>TOTAL</b>	<b>8 394 067</b>		<b>8 394 067</b>	<b>7 588 528</b>	<b>10,62 %</b>
--------------	------------------	--	------------------	------------------	----------------



<b>Rubriques</b>		<b>Montant hors bilan</b>
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension		
<b>Autres engagements donnés</b>		<b>616 338</b>
Cautiion bancaire Fondation des possibles ( Caisse d Epargne)	250 000	
Cautiion bancaire Soluval ( Caisse d Epargne )	366 338	
	<b>TOTAL</b>	<b>616 338</b>